

20 Mai 1928

FÉDÉRATION DES AMICALES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DE FRANCE

UNION RÉGIONALE DE BRETAGNE

SECTION DIOCÉSAIN DE QUIMPER

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

L'ASSOCIATION AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES DU LIKÈS

(PENSIONNAT SAINTE-MARIE)



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — RUE DES GENTILSHOMMES — 7

AVIS

I

Le Conseil d'Administration espère que chaque Sociétaire aura à cœur de recruter autour de lui de nombreux adhérents à l'Association.

Prière d'envoyer les adresses exactes à M. Ch. CABON, Secrétaire, rue Elie-Fréron, Quimper.

II

MM. les Sociétaires dont l'adresse serait inexacte, sont priés d'en donner avis au Secrétaire de l'Association Amicale.

III

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article 3 des Statuts modifié en ces termes pour nos amis qui ne sont pas Anciens Elèves du Pensionnat : « Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 22 francs au minimum ».

IV

Le Bulletin sera heureux de faire connaître à tous les amis du Likès les événements qui intéressent les membres de l'Association ou leurs familles : fiançailles, mariages, naissances, promotions, décorations, distinctions de toutes sortes, décès, etc.

Prière d'en donner avis à M. le Directeur du Likès ou à M. le Secrétaire de l'Amicale.



BULLETIN

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie

QUIMPER

Bien chers Anciens,

Dès sa première ligne, votre bulletin de cette année vous invite à remarquer du nouveau sur sa couverture.

Nous ne sommes plus simplement « L'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès » : association forte et solide sans doute, vénérable déjà par sa qualité de doyenne dans la région, respectable et respectée pour les bienfaits dont elle a inondé toute la sphère de son influence. Mais, bien que nos membres soient un peu partout dans tous les coins de notre chère Bretagne, cette sphère d'influence est nécessairement limitée. Votre grand cœur et votre foi non moins grande vous suggéreraient volontiers, n'est-il pas vrai, de rendre cette sphère aussi vaste que possible, de l'étendre, de lui donner une portée au moins nationale. Eh bien ! grâce à Dieu et grâce encore au génie organisateur et au zèle aussi éclairé qu'ardent et généreux d'une pléiade d'Anciens comme nous, c'est fait. Et c'est très bien fait.

Voilà pourquoi tout en restant ce que nous sommes, les Anciens du Pensionnat Sainte-Marie, avec notre physionomie propre et notre activité spéciale, nous devenons en plus des membres de la « Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France ».

Nous étions une troupe vaillante et généreuse, sans doute, mais trop isolée. Nous devenons désormais une grande armée, que dis-je ? nous devenons un groupe imposant, une fédération d'armées organisées par un Chef suprême qui maintient un front unique, avec une discipline uniforme, une liaison étroite de tous les effectifs et une coordination parfaite de tous les efforts. Est-il, je vous le demande, un meilleur gage de victoire ? « Bah ! dira peut-être quelque étroit chauvin, nous voilà reconquis par les

Français ! » Non, cher vieux camarade, il n'y a personne parmi nous à vouloir refroidir tant soit peu l'amour ardent de tout Breton bien né pour la chère et vaillante Patrie bretonne... Nous n'abdiquons rien et néanmoins nous gagnons infiniment en acceptant avec une reconnaissance enthousiaste et la force indomptable d'une Fédération qui réalise pleinement nos espérances et notre idéal.

Qu'est au juste cette Fédération des Amicales ? Dans une tournée magistrale autour de la Bretagne, le Président général, M. Henry Poupon, l'a expliqué maintes fois avec l'entraînante éloquence qui le caractérise. Les *Semaines Religieuses* de Saint-Brieuc, Vannes, Quimper et Rennes ont donné des comptes rendus détaillés de ses conférences. Réalisatrice par excellence, la Fédération se propose trois buts immédiats : 1° Faire rendre aux Congrégations le droit de s'associer et d'enseigner ; 2° Obtenir la Répartition proportionnelle scolaire ; 3° Faire reconnaître aux associations, même religieuses, les avantages des sociétés anonymes et des syndicats, tels que la liberté d'association, la capacité légale, le droit d'ester en justice... Pour cet effet, elle a rassemblé déjà dans la discipline effective d'une action commune des Amicales de tous les degrés de l'enseignement qui réunissent l'éloquent et respectable effectif de 200.000 adhérents.

Toute l'organisation se compose des Amicales de chaque école, groupées en sections diocésaines, lesquelles constituent les Unions régionales, dont le devoir est de maintenir une union étroite de vue et d'action avec le Bureau fédéral qui a son siège à Paris (5°), 39, rue de l'Arbalète. Celui-ci informe et dirige tous les éléments de la Fédération à l'aide surtout de son très intéressant organe « Le Haut-Parleur », dont l'abonnement s'obtient pour 2 francs chez M. Lucien Debar, 137, boulevard Péreire, Paris, (17°). (CC. postal, Paris 1053-18).

Les régions suivantes sont déjà bien organisées ; elles fonctionnent normalement et se développent avec une surprenante rapidité : Nord, Nord-Central, Nord-Ouest, Nord-Est, Est, Sud-Ouest, Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Midi-Central, Midi-Oriental, Midi-Occidental et Ouest. Les sièges sociaux de ces régions sont respectivement à Lille, Paris, Rouen, Reims, Dijon, Lyon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Orléans, Tours, Le Puy, Béziers, Marseille, Toulouse et Nantes. Seule la région Ouest-Nord-Ouest ou Bretagne, dont le siège social sera Rennes sans doute, est encore dans sa période de formation. Mais dès qu'elle sera organisée, avec les appoints de la section rennaise, elle sera tout de suite l'une des plus fortes de la Fédération. La section de Saint-Brieuc compte en effet 24 Amicales, celle de Vannes en a 10 et celle de Quimper en promet déjà 63.

A l'œuvre donc, biens chers Anciens, tous à l'œuvre, avec autant de confiance que d'ardeur. Reprenons avec une obstination toute bretonne toutes les consignes de l'année dernière. Soyons tous, avec cran et fierté, complètement, toujours et surtout aux jours graves du devoir électoral, de dignes anciens élèves des Frères.

Arrière le petit nombre de ceux qui, pour des raisons inacceptables ont d'abord dissimulé leur drapeau, sont ensuite honteusement passés à l'ennemi. N'en soyons pas étonnés : car, d'après la Vérité éternelle, « Il faut que le scandale arrive... mais malheur à celui par qui il arrive... Il vaudrait mieux qu'une meule de moulin.... » Pour nous, grâce à Dieu, nous sommes encore, nous serons toujours, n'est-ce pas ? de la glorieuse multitude de ceux qui tiennent obstinément à la fière devise des aïeux : « Potius mori quam fœdari ». Brillons dans l'élite de cette sublime phalange et devenons-en les porte-drapeau, en restant, adviene que pourra, du plus intime de nos âmes, affectueusement unis à notre divin Chef, à son infaillible Vicaire et à tous ceux qui, par son autorité, nous pilotent sûrement vers l'éternelle patrie. Ce n'est qu'à ce prix et dans cette mesure que l'on peut être fier de son éducation et de sa foi.

Et puis Propagande ! chers Anciens, Propagande !! Plusieurs vieux condisciples de votre connaissance ne sont plus peut-être que de stériles adhérents de notre chère Amicale, et nous attendons en vain les cotisations nécessaires au développement de notre vie et au succès de nos œuvres. Réveillez donc, puis rendez vive et agissante l'affection endormie de ceux que les années, les soucis matériels ou les influences hostiles ont rendus oublieux ou indifférents. Continuez aussi de recruter votre Likès, grâce à Dieu, il est toujours bien peuplé. Mais songez aussi, nous vous en conjurons, songez sérieusement et efficacement au recrutement de nos vieux maîtres. Tout effort dans ce but est en ce moment le plus grand service que vous puissiez rendre à Dieu, à l'Eglise, à la Société, à la Patrie. Vos maîtres sont demandés partout, mais, hélas ! ils ne sont pas immortels... Et quand bientôt votre puissante Fédération des Amicales aidée de la grande puissance de la F.N.C., de la P.A.C., de la D.R.A.C.... et de l'immense fédération anonyme de tous ceux qui ne sont pas encore aveuglés par un sectarisme aussi déraisonnable qu'injuste ; quand la solide collectivité et l'union de toutes ces forces invincibles auront reconquis pour eux au moins le droit commun de tout honnête citoyen français, alors ils auront l'immense regret de ne pouvoir suffire à la trop abondante moisson.

Epargnez-leur cette ultime douleur en dirigeant de nombreuses et intelligentes recrues vers notre section normale ; à défaut dirigez-y des ressources, elles sont indispensables ; mais des sujets surtout, des sujets... Nous citons cette année au tableau d'honneur de l'Amicale, le camarades Noël Grannec, de Pleyben, qui y a placé ses trois garçons, et Louis Lomenec'h, de Guidel, qui vient d'y conduire son neveu. Puis, c'est entendu, n'est-ce pas ? vous nous rendrez le grand service et vous nous ferez le doux plaisir de vous citer par vingtaines... l'an prochain.



Fête de l'Amicale du Likès

Bien que le dimanche dans l'octave de l'Ascension n'ait dans l'Eglise aucune solennité spéciale, il a néanmoins au Likès l'éclat des plus grandes fêtes, car le *Gaudeamus* le plus joyeux ne cesse de résonner dans toutes les âmes et de chanter dans tous les cœurs. C'est en ce jour, en effet, que tous les ans accourent de toutes les directions du Finistère et des départements voisins, une foule de vieux et de jeunes « Anciens » qui désirent non seulement se réjouir et se revoir, mais surtout développer la situation déjà prospère de leur Amicale et se concerter sur les moyens de défendre efficacement la cause si chère des écoles chrétiennes.

Si les Anciens sont heureux de revoir la chère école qui leur rappelle tant de saintes émotions et de si doux souvenirs, le Likès à son tour manifeste sa joie par sa plus belle parure de fête : partout des drapeaux flottent au vent, la grande salle du banquet, devenue trop petite cette année, est toute festonnée de légères guirlandes et toute parée de fleurs ; la chapelle, déjà si belle et si harmonieuse dans sa richesse architecturale, est encore embellie par les ressources de l'art et du goût le plus délicat.

Cérémonie religieuse.

A 9 heures 30, elle est déjà bien pleine, quand M. le chanoine Cornou monte à l'autel pour célébrer le saint sacrifice. A côté des deux aumôniers, on remarque au chœur, M. le chanoine Cogneau, vicaire général et président d'honneur de l'Amicale, et l'un des plus vénérables élèves, M. le chanoine Le Coz, chanoine titulaire de la Cathédrale. Après l'Evangile, M. l'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec et aumônier du Likès au moment de sa fermeture, en 1906, monte en chaire pour nous adresser, dit-il, quelques mots d'encouragement et quelques conseils. Il le fait en effet de sa voix claire et sympathique, avec autant d'éloquence que de charme. Après avoir retracé la douceur de se retrouver et de retrouver le vieux Likès et les vieux maîtres toujours bien chers, il nous convainc sans peine de la nécessité de rester ou de devenir des hommes de convictions et des hommes d'action. Développez, dit-il, les convictions religieuses, morales et patriotiques que vous avez acquises dans cette chère Maison... Soyez des hommes de caractère et de volonté énergique... Soyez surtout des optimistes ; les éternelles lamentations sur les malheurs des temps sont pour le moins stériles ; rendez votre temps le meilleur de tous par les efforts

infatigables d'une action commune et disciplinée ; ainsi vous ne tarderez pas à obtenir pour vos « chers Frères » la suppression de la criante injustice dont ils sont victimes depuis 24 ans, et pour toutes les écoles chrétiennes, la R. P. S. qui a produit de si heureux résultats partout, et qu'on finira bien par conquérir aussi en France. De vos volontés énergiques, formez un faisceau indivisible dans l'amour et la direction du Christ et de ses prêtres qui vous aiment tous avec des cœurs de pères ; vous obtiendrez ainsi des résultats inappréciables et vous marcherez sûrement au succès et à la victoire.

Les chants de la messe et du salut qui suit aussitôt, sont particulièrement remarquables. Après le cantique bien connu *Honneur à toi, glorieux de la Salle* et le *Credo* royal, dont les échos remplissent l'immense nef de la chapelle, la chorale se fait admirer dans les polyphonies suivantes : *Panis Angelicus* de Th. Decker, *Regina cœli* de Bentz, *Tantum* de Vittoria, puis surtout dans le superbe chœur d'*Athalie*, dont les paroles sont, comme on le sait, de J. Racine et la musique de Mendelssohn. Conformément à une touchante tradition qui sera probablement un jour sanctionnée par les statuts, la cérémonie religieuse se termine par un *De Profundis* et un *Libera* pour les membres défunts de l'Amicale du Likès. L'absoute est donnée par le président d'honneur, M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Réception des Anciens à la salle des Fêtes.

Comme d'habitude, la musique instrumentale ouvre la séance, pendant que M. Le Gars, vice-président de l'Amicale, prend le fauteuil de la présidence. Autour de lui prennent place, M. Joseph Gautier, directeur du Likès ; M. le chanoine Cogneau, vice-président d'honneur ; M. J. Salaün, vice-président ; M. l'abbé Guirriec, curé de Bannalec ; MM. les Aumôniers et les Sous-Directeurs de l'établissement.

C'est Jean Léostic, élève de 3^e année dans la Section industrielle, qui a, cette année, l'honneur d'être l'interprète de tout le Likès actuel pour souhaiter la bienvenue aux chers Anciens. Il dit d'une façon fort distinguée la fierté du Likès de recevoir les élèves qui n'étaient, il y a quelque 10, 20, 30 ou 50 ans, que de jeunes gens imberbes ou de petits écoliers comme les élèves actuels, mais qui, par un labeur assidu en classe et par une fidélité admirable aux directions de leurs éducateurs se sont partout créé des situations enviables et ont de ce fait conquis une notoriété et une influence qui leur permet de servir plus efficacement toutes les bonnes causes et particulièrement celle de l'enseignement libre. De cette application et de cette fidélité, le jeune orateur tire des leçons pratiques pour ses camarades d'aujourd'hui, puis il renouvelle au nom des partants de cette année la promesse bien tenue par ceux de l'année dernière de revenir l'an prochain à la fête de l'Amicale.

M. le Directeur lit alors le discours de M. Alain Le Berre, président de l'Amicale, qui a dû nous quitter quelques heures pour répondre aux désirs d'un vieil ami et prendre part à l'inauguration des Salles d'exposition et à la commémoration de la fondation des faïenceries « Henriot et fils » fondées à Locmaria, il y a 150 ans. Dans sa réponse, M. le Président, au nom de toute l'Amicale, engage vivement les élèves à bien utiliser les heureuses années de leur scolarité afin de répondre par leur travail et par leur conduite aux désirs et aux espoirs de leurs familles. « Si celles-ci, continue-t-il, vous ont confiés à cet établissement, de préférence à toute autre école, c'est qu'elles sont sûres qu'en même temps que vous y acquerez, sous l'habile direction de maîtres dévoués, la science nécessaire pour parvenir aux différentes carrières que vous désirez embrasser, vous y recevrez aussi une éducation forte et religieuse qui vous armera pour les luttes de la vie et vous en fera triompher, malgré les graves difficultés qui vous attendent ». Après avoir ensuite invité les élèves à se faire inscrire dans l'Amicale au sortir de l'Ecole, M. le Président demande à M. le Directeur une levée générale des punitions et un jour de congé supplémentaire à ajouter au congé de la Pentecôte. Ces faveurs sont généreusement accordées et il est facile de deviner quels enthousiastes applaudissements retentissent aussitôt dans toute la salle.

Réunion statutaire.

Les élèves se retirent alors pour permettre aux membres présents de l'Association de constituer l'Assemblée Générale ordonnée par les statuts (art 11). Par la bouche de M. le Directeur, qui sera son fidèle interprète jusqu'au banquet, M. le Président manifeste toute sa joie pour la fidélité des Anciens à leur chère *Alma Mater* et pour l'unanime affection et l'effective reconnaissance de la plupart pour les vénérés éducateurs de leur jeunesse. Il adresse ensuite un souvenir ému aux récents défunts de l'Amicale et des condoléances affectueuses pour leurs familles. Nous relevons parmi les disparus : M. Alexandre Trévidic, ancien membre de la Société du Likès et du Comité de l'Amicale ; M. René Pernez, du Menez-Bras, en Plonéis ; M. Théodore Cogneau, frère du président d'honneur, et Mme Cogneau, mère ; M. Louis Cardaliaguet directeur de la Société Générale à Auray ; M. Pennarun, en religion Frère Corentin-René, le distingué Directeur de notre Section Normale. Le Président donne encore des détails sur la visite de Monseigneur l'Evêque, à l'occasion du nouvel an et sur la réunion au Likès des Anciens qui suivent actuellement les cours des écoles supérieures. Puis, après avoir exprimé sa plus vive gratitude pour les dons annuels de la maison Tréhony et de la Société dactylographique Map, il attire l'attention des membres présents sur le renouvellement régulier du Conseil, et il demande d'y introduire un élément plus jeune dans la personne de M. Yves Lecerf, de Quimper.

M. Joseph Gautier, directeur, prend alors la parole pour nous mettre au courant de sa chère Maison. Les anciens bâtiments Saint-Hubert sont définitivement remplacés par une construction plus grande, plus solide, plus élégante et mieux éclairée ; on y admire les nouveaux parquets « zylolithe » qui n'auront aucun des inconvénients du ciment. L'enseignement de la dactylographie et de l'agriculture avec tout l'outillage nécessaire se développe de plus en plus, néanmoins le meilleur progrès de tous est sans doute la formation au Pensionnat d'une jeune Conférence de Saint-Vincent de Paul pour exercer les grands élèves à la pratique de la charité et leur donner le goût de l'apostolat.

Après le compte rendu très applaudi de M. le Directeur, on procède au renouvellement du Comité de l'Association, qui est maintenant composé comme suit :

Président, M. A. Le Berre ; *Vice-Présidents*, MM. P. Le Gars et J. Salaün ; *Trésorier*, M. Ch. Cabon ; *Secrétaire*, M. L. Jaouen ; *Membres*, MM. E. Le Bras, P. Rolland, Gustave Mauduit, J.-M. Coadou, J.-M. Danion, P.-M. D'Hervé, Ch. de Kerangal, A. Le Roux, A. Fily, chanoine Cornou et Y. Le Cerf.

Il était d'usage avant l'élection des nouveaux membres du Comité, de donner la parole au Trésorier pour exposer la situation de sa caisse. Mais quand le Trésorier a l'expérience et l'habileté de M. Charles Cabon, personne n'est inquiet sur la situation financière de l'Amicale. Disons seulement qu'elle est excellente ; commettons même l'indiscrétion de révéler que les dernières cotisations relevées ont produit 1.200 francs de plus que dans le dernier compte rendu.

Le Banquet.

Voici maintenant l'heure du banquet ; les cloches sonnent des deux côtés de l'aile principale et la grande salle est bientôt si pleine de convives, qu'il faut promptement organiser un autre réfectoire. La fatigue du voyage et la joie des plus heureuses rencontres ont bien aiguisé les appétits et l'on fait volontiers grand honneur au généreux menu de M. l'Econome, qui est aussi parfaitement préparé que parfaitement servi par ses habiles auxiliaires. Aussi bientôt tous se sentent bien en train et tout à fait en famille. La joie la plus expansive règne dans toute l'assemblée ; elle déborde même un peu chez les plus jeunes. C'est ainsi que plusieurs ont été privés du régal d'entendre et de goûter le très beau toast du Président, tout fait d'affection pour les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle, d'aperçus élevés, de nobles sentiments patriotiques et de souhaits généreux pour l'avenir de l'enseignement chrétien.

Après le Président, M. Gautier, directeur, se lève pour lire les télégrammes et les lettres d'excuse de tous les nombreux amis qui, hélas ! ne peuvent être que de cœur avec nous. Parmi ceux-ci, l'on remarque les Présidents des Amicales de Lambézellec, Lorient, Saint-Marc et Cambrai. M. le Directeur regrette surtout l'absence de M. Jadé, député, qui avait promis d'être de la fête, et celle du

sympathique Président d'honneur, M. Eugène Bolloré, absent pour la première fois depuis 1891. Puis il lève son verre à la santé de tous ceux qui ont contribué au succès de la journée, à la santé de tous les chers Anciens présents ou absents et à la prospérité de leurs familles. Il passe alors la parole à M. Lospec, délégué et vice-président de l'Amicale de Lorient. Celui-ci se lève aussitôt et par un toast superbe nous donne un bel échantillon de l'entrain, de la vie et de la valeur qui rendent nos Amicales si attrayantes pour nos amis et si redoutables pour nos adversaires. Avec tous les orateurs catholiques, il réclame au moins le droit commun pour tous les Frères qui sont, dit-il, les meilleurs champions de la science, du patriotisme et de la vertu, les meilleurs serviteurs de la Patrie.

Plusieurs voix ont déjà réclamé M. Victor Balanant, ancien député, qui se lève à son tour, et soulève aussitôt plusieurs salves d'applaudissements. Il ne veut pas dire M. le Directeur, mais Cher Frère Directeur ; il n'a connu ici que des Chers Frères et ce sont des Chers Frères qu'il veut y revoir. Ils n'avaient jamais perdu ce droit et ils l'ont en plus si bravement et si chèrement reconquis. M. Balanant croit d'ailleurs cette idée très sympathique à tous ceux qui ne sont pas aveuglés par une haine aussi bête qu'injustifiée, et il assure qu'il a remporté ses plus beaux succès oratoires en réclamant, dans la campagne de la D. R. A. C., un peu dans toute la France, pour les religieux en général, et pour les Frères en particulier, le droit à toutes les libertés françaises. « Reprenez donc, dit-il aux successeurs de ceux qui furent ses maîtres, reprenez hardiment vos soutanes et vos rabats blancs ; le législateur ne tardera pas à vous suivre, car les libertés justes se prennent d'abord et la loi sanctionne ensuite. Osez donc, continue-t-il, osez sans crainte, vous serez admirés, vous serez suivis et, s'il en est besoin, nous serons là pour vous défendre ». Les applaudissements enthousiastes de tous les convives sont un magnifique témoignage d'admiration pour le sympathique orateur que tous espèrent revoir encore bien souvent au Likès. M. Parker chante ensuite *Bro goz ma Zadou*, et M. Y. Fily *Va Bombardic* ; les refrains sont repris en chœur par tous les convives, qui sortent après les Grâces pour prendre un peu d'air en attendant l'heure de la séance.

La Séance récréative.

A 15 h. 30, toute la grande famille du Likès se retrouve à la salle des fêtes pour assister à la séance donnée par un groupe douarneniste d'anciens élèves. Avec autant d'entrain que de naturel, ces jeunes artistes nous représentent deux comédies : *Le cultivateur de Chicago* et *Le Stradivarius* de Max Maurey. Les applaudissements unanimes qu'ils reçoivent montrent que leur jeune talent a été vraiment reconnu et apprécié. Toute l'Amicale des Anciens Elèves les félicite sans réserve et les remercie de tout cœur. Grâce à leur esprit d'initiative, elle espère que leur bel

exemple fera école et que le groupe de Quimper ou de quelque autre centre saura s'organiser et faire bénéficier la prochaine réunion des Anciens d'un talent qui sera peut-être apprécié comme celui des braves et sympathiques camarades de Douarnenez.

Mais l'heure s'avance et les trains n'attendent pas. Il faut donc se séparer et c'est avec regret. Les associés se souhaitent : Au revoir, à l'an prochain. Mais ils conserveront longtemps le souvenir d'une si réconfortante journée ; ils rendront de plus en plus active et efficace leur sympathie pour la cause de l'enseignement libre et ils auront à cœur de se montrer toujours plus dignes de leur éducation chrétienne.

Toast de M. Alain LE BERRE,

Président de l'Amicale.

Tous ceux qui connaissent le grand cœur et l'érudition de notre cher Président, ont beaucoup regretté de ne pouvoir entendre son excellent toast au banquet du 20 Mai. Nous avons le plaisir de le reproduire ici pour l'édification de nos associés :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

L'abolition des lois intangibles a été, aux dernières élections, la pierre de touche, le minimum exigible du programme catholique.

Que fera le nouveau Parlement ? Que feront ceux à qui, sous cette condition nous avons apporté nos voix ? Espérons que les élus tiendront leurs promesses ; et que, si une majorité appréciable ne se forme pas de suite pour l'octroi aux Congrégations, du bénéfice de la loi de 1901, de fréquents rappels à la question par nos grands orateurs catholiques, finiront par convaincre les plus récalcitrants, de la nécessité, au moins matérielle, de cet acte de justice.

Vous vous rappelez, mes chers Condisciples, que l'an dernier, des intellectuels, venus de tous les points religieux et philosophiques, demandaient la multiplication des noviciats, dans le seul but de propagande nationale... Parmi eux, il en était même, qui, partisans de l'intangibilité des lois de proscription au dedans, n'envisageaient leur atténuation que pour l'extérieur.

Ils reprenaient à leur manière le vieux mot de Gambetta : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Nous ne nous arrêtons pas à la flagrante contradiction de ces esprits qui jugent excellent, au dehors, ce dont ils ne veulent pas dans la patrie, non tant parce qu'ils le haïssent ou le trouve anti-humain comme ils disent en parlant des vœux, mais parce qu'ils craignent de ne pas paraître assez avancés.

Eh bien ! cette propagande à l'étranger, ce rayonnement continu de la pensée française, de l'art français, de l'industrie française, je crois qu'il vaut la peine qu'on le sauvegarde. Et pour le sauvegarder entièrement, il faudra bien que la liberté d'enseigner, même en France, soit restituée aux Congrégations, car le candidat à la vie religieuse, c'est le petit enfant lui-même, c'est surtout l'élève de nos écoles chrétiennes et plus spécialement le jeune disciple de nos chers religieux. Si la France ne comprend pas cela, d'autres pays l'entendent à merveille, et demain, la pensée française risque de disparaître devant la pensée allemande, belge, italienne ou espagnole, c'est-à-dire devant les Congrégations étrangères, au recrutement facilité et protégé, dans les diverses métropoles européennes.

Et vraiment, la France va-t-elle, de gaieté de cœur, abandonner ce magnifique patrimoine dont le voyage du T. H. Frère Allais-Charles, le Supérieur général, dans les dix Républiques hispano-américaines, nous montre toute la puissance et l'étendue ? Le T. H. Frère a parcouru le Panama, le Nicaragua, la Colombie, Cuba, le Venezuela et l'Equateur. Ce voyage fut celui d'un Chef d'Etat... Partout des réceptions officielles par les grands corps des Etats, les hautes autorités du clergé, partout l'enthousiasme délirant des foules... Et à côté des harangues des Présidents de République, de Ministres, dont plusieurs sont, comme notre excellent Président d'honneur, affiliés à l'Institut des Frères, les paroles chaleureuses de nos représentants officiels à l'Etranger.... contradiction qui ne laisse pas certainement de jeter une note énigmatique sur la logique de l'esprit français...

Il est heureux de voir ces Etats de sang castillan confier aux Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, tout comme l'Etat de race anglo-saxonne de New-York, leurs fils des classes les plus hautes. Le gouvernement de cet Etat a mis entre leurs mains son Académie militaire, autant dire son Ecole de Saint-Cyr ; le Nicaragua, son Ecole Normale d'Etat, tout comme le faisait la France, il y a quelque cinquante ans ; l'Equateur, la patrie de Garcia-Moreno, abonde d'Ecoles, quatre à Quito même, dont deux gratuites ; la Colombie se réjouit des 400 internes d'un Institut central technique à Bogota, et comme au Venezuela, de magnifiques Collèges, avec pour élèves, l'élite de ces Peuples, des fils de Présidents de la République, de Ministres, de Gouverneurs de Provinces.

La Croix de Paris, sous la signature de Jean-Louis Albe, a donné le fidèle récit de cette magnifique randonnée, hommage spontané des peuples, aux humbles Fils de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, dans la personne du T. H. Frère Allais-Charles.

Et si nous revenons dans cette Europe, encore une dizaine d'années à peine, à feu et à sang, allons, avec le *Journal des Débats* pour guide, dans ces Balkans, dont la rime avec « volcan » vient d'elle-même sous la plume, puisque cette question d'Orient, vieille comme le monde, est encore une des plus graves préoccupations de la Société des Nations. Nous sommes en Bulgarie. « Est-il besoin de rappeler ici, écrit M. Maurice Pernot, qu'en « Bulgarie », comme dans les autres pays d'Orient, les meilleurs ouvriers de l'influence française sont nos religieux et nos missionnaires ? »

Et le journaliste de nous montrer ces Français et ces Françaises revenus à la Paix, parmi leurs œuvres effondrées, leurs collèges et leurs pensionnats ruinés, gaîment, avec entrain, sans plaintes inutiles ; s'inclinant devant les susceptibilités nationales, plus en éveil que jamais, adaptant les programmes aux nécessités de l'heure...

On y voit les Augustins de l'Assomption, les Sœurs de Saint-Joseph, et on y voit au premier rang les Très Chers Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Le gouvernement de Sofia, qui a conscience des services rendus, ne leur fait pas trop grise mine... Dans cette ville, ils dirigent un collège et une école de commerce. A Roustchoux, installés dans l'ancienne école allemande, ils font déjà une concurrence des plus sérieuses, à la nouvelle école que les Allemands viennent d'y établir à grands frais.

Mais sur quel point de la terre les F. F. de la Salle ne servent-ils pas Dieu et la Patrie ?

Dieu premier servi, la Patrie a le rang immédiat qui vient après... La Patrie de la terre se doit de compter sur nous, pour l'œuvre qu'elle doit accomplir ici-bas. Il faut tout faire pour que cette œuvre se développe sans arrêt et sans heurt... Mais prenons garde de tarir les sources du dévouement... Certes, il est beau et consolant de voir le T. H. F. Allais-Charles donner lui-même au Noviciat de Chapinero, près de Bogota, devant 400 sujets en formation, l'habit religieux à 40 postulants.

....Mais ces 400 sujets et ces 40 postulants sont des hispano-américains, fils, je le veux bien, de la civilisation latine ; ils ne sont pas des Français, et même les Franco-Canadiens du Noviciat de Sainte-Foy, près de Québec, s'ils sont de sang français, n'ont plus un intérêt direct, au prestige français, devant les Nations ; ils sont les sujets loyalistes de la Grande-Bretagne. Et dans l'article des *Débats* que je vise ici, nous voyons les Augustins de l'Assomption éprouver, en Bulgarie, les résultats néfastes de la difficulté de recrutement. A côté des religieux français, M. Maurice Pernot a trouvé deux Belges, un Suisse, quatre Maristes étrangers, quelques Pères bulgares, sans compter un certain nombre de Bulgares laïques.

Il ne faut pas se dissimuler : « Le patrimoine intellectuel et moral de la France de l'extérieur est en danger. » Il n'y a qu'un remède, c'est d'obliger, par une campagne incessante, nos Parlementaires à tenir leurs promesses ou à se rallier à celles faites par leurs collègues, si ce n'est déjà fait... Ne perdons jamais cela de vue...

Pour la prospérité de la France et ses relations avec les autres Nations du globe, cela est aussi nécessaire, je ne crains pas de le dire, que le redressement du franc et la stabilisation de notre monnaie.

Je renouvellerai donc mon toast de l'an dernier et je lève mon verre encore une fois, la dernière, je pense, au retour et à la multiplication des Frères de la Salle dans ce vieux Likès, avec leur zèle, leurs méthodes et leur habit !

LES ENNEMIS DES FRÈRES. — *Je ne comprend pas l'espèce de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères. Partout on me demande leur rétablissement. Ce cri général montre assez leur utilité... 30 millions de catholiques méritent autant de considération que quelques milliers de libres-penseurs.*

(NAPOLÉON I^{er}.)

VARIÉTÉ

II. — Historique du Likès.

Directorat du Cher Frère DAGOBERT,
de 1854 à 1876

Après avoir rendu un magnifique hommage à ce très populaire Directeur, le dernier fragment de l'historique promettait de retracer son œuvre dans un prochain article. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec plaisir.

Disons tout de suite que la partie capitale de cette œuvre fut la construction des nouveaux Likès, vastes bâtiments dominant la cité au centre desquels se détache la belle statue de la Très Sainte Mère de



Frère DAGOBERT,
ancien Directeur du Pensionnat,
ancien Visiteur.

Dieu avec la pieuse dédicace : *Posuerunt me custodem*. Au Sud, en face du corps principal et fermant la grande cour, s'élèvent les bâtiments du Noviciat ; au Nord, s'étendent de vastes jardins, quelques champs et des prés dépendant du Pensionnat.

Nous avons vu que le Frère Charlemagne venait d'acquérir ce vaste terrain à la veille de son départ de Quimper. Le Frère Dagobert obtint d'y construire la façade principale du nouvel établissement. Le plan primitif comprenait le corps principal et deux ailes qui furent construites successivement. Modeste à son début, le nouveau « Pensionnat Sainte-Marie » grandit rapidement au point de devenir une petite cité. L'aspect n'en donnerait peut-être pas pleine satisfaction aux partisans de la ligne droite, mais il fallait au plus vite se mettre en état d'accueillir le flot de plus en plus envahissant des nouveaux élèves. La série des bâtisses, commencée en 1860, ne devait se terminer qu'en 1898 par la construction d'une superbe chapelle au-dessus d'une immense salle romane.

La bénédiction des premiers bâtiments eut lieu le 17 Juin 1860 par Monseigneur Sergent en présence de toutes les autorités civiles et religieuses de la ville. Avant d'occuper les nouveaux locaux, le Frère Dagobert, en son nom et au nom du Supérieur général, tint à remercier l'administration municipale de la ville de Quimper de la bienveillance et de la haute protection dont elle avait entouré les Frères pendant près de 18 ans. D'ailleurs, les Frères continuèrent d'être encouragés par l'Etat et le Département. Une demande, adressée par le Frère Dagobert à Sa Majesté l'Empereur, en faveur de la grande œuvre entreprise, demande appuyée par les notabilités du Finistère, fut prise en considération : l'Etat accordait une subvention de 6.000 francs et le Département y ajoutait 3.000.

Ainsi encouragé et soutenu, le Pensionnat se développait progressivement ; le nombre des élèves s'accroissait en proportion ; il y en avait déjà 400 en 1860 ; les succès aux examens devenaient de plus en plus brillants chaque année.

Quoique l'école fût fondée spécialement pour les enfants de la campagne, elle ne voulut pas fermer ses portes à ceux des villes, et ce sont ces derniers principalement qui remportent des succès aux examens : Bourses des Lycées et Collèges, Ecole Normale de Rennes, Arts et Métiers d'Angers, surnumérariat des Postes, Brevet d'instituteurs. Il est juste de reconnaître que les meilleures relations existaient alors entre tous les membres de l'enseignement, qu'ils fussent congréganistes ou laïques. C'est ce que prouve avec éloquence une lettre adressée par M. le Préfet au Directeur du Likès pour le féliciter d'avoir bien voulu, sur la demande de l'Inspecteur d'Académie, recevoir gratuitement le jeune fils de M. Le Berre, instituteur décédé à Penhars.

L'année de la Guerre. — Durant l'année terrible, le Likès hébergea un grand nombre de militaires. La cuisine, le grand réfectoire, et plusieurs dortoirs furent mis à leur disposition. Les Frères se constituèrent les infirmiers volontaires des malades, et M. l'abbé Moëllo, hôte du Pensionnat, devint leur aumônier tout dévoué. Tous ces vaillants militaires, Mobiles ou Réguliers, se montrèrent reconnaissants durant leur séjour dans cette hospitalière Maison et en gardèrent le meilleur souvenir jusque sur les champs de bataille et à l'article de la mort.

Bien que les élèves fussent alors moins nombreux, les classes ne furent pas interrompues et les résultats de fin d'année furent malgré tout satisfaisants. Mais dès l'année suivante (1871-1872), le nombre des

élèves s'accrut considérablement et s'éleva de 450 à 630. Il fallut poursuivre les travaux et construire trois nouvelles classes surmontées d'un dortoir. Ce bâtiment, Saint-Hubert, qui n'avait rien d'esthétique, est remplacé cette année par le magnifique bâtiment Saint-Joseph.

Chapelle provisoire. — Toujours insuffisants à mesure qu'ils étaient agrandis, les locaux du Pensionnat s'accrurent encore en 1873-1874 de constructions assez vastes et heureusement combinées pour servir de chapelle provisoire et pour un nouveau dortoir de 80 lits. Le 19 Mars 1874, Mgr Nouvel de la Flèche bénit solennellement la chapelle qui devait servir 25 ans avant d'être transformée en cinq salles, dont 4 pour les classes et une pour les besoins spéciaux de l'enseignement des sciences.

Les Congrégations. — En cette même année, le 7 Décembre, fut érigée canoniquement au Likès, la Congrégation de la Très Sainte Vierge. Depuis lors, l'élite de l'Ecole s'est inscrite d'année en année sur les registres de la pieuse Association. Un très grand nombre de ses membres sont entrés ou dans le sacerdoce ou dans l'état religieux.

Une deuxième Congrégation, celle des Saints-Anges, fut établie peu après, en faveur des jeunes élèves des classes inférieures. Comme son aînée, elle fit aussi le plus grand bien.

Que d'efforts chez ces jeunes natures pour se rendre dignes de figurer dans les rangs de l'élite ! Quel sentiment pour l'ordre et le travail ! Grâce aux jeunes Congréganistes, répartis dans toutes les classes, la piété fut de plus en plus en honneur parmi les élèves. Aussi le Pensionnat a-t-il fourni, jusqu'à sa fermeture en 1906, environ une centaine de prêtres et autant de religieux, dont 75 au moins sont entrés au Noviciat de Quimper.

La Saint-Joseph au Likès.

Comme il est facile de le concevoir, on ne peut que très bien célébrer la fête de saint Joseph au Pensionnat Sainte-Marie. Elle a eu, cette année, un éclat tout particulier qui laisse à tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister le souvenir le plus agréable et le plus édifiant.

Dès la veille, après les premières vêpres, M. l'abbé Soubigou, professeur au Grand Séminaire, intéressait tout le nombreux personnel de la maison par une brillante conférence sur la ville de Rome qu'il a habitée plusieurs années et qu'il connaît aussi bien que le plus documenté des Romains. Ses vues magnifiques, projetées à la perfection par l'appareil de l'établissement et expliquées avec brio par le sympathique conférencier ont dévoilé tour à tour les secrets de la vieille Rome païenne et surtout ceux plus récents de la vénérable Rome chrétienne. Ainsi l'on a pu faire gratuitement un voyage aussi rapide qu'intéressant à travers tous les magnifiques monuments et les lieux historiques de la Ville Eternelle. Le superbe portrait de Sa Sainteté le Pape Pie XI a été unanimement applaudi avec un fervent enthousiasme.

Le lendemain, à 7 heures, avait lieu la messe de communion générale pendant laquelle les petits élèves Maurice Fily, Roger Friant, Jean Guéguen, Michel Jaouen, Yves Le Foll et Bernard Poupon ont eu le bonheur de recevoir leur Dieu pour la première fois. La grand'messe fut chantée

à 10 heures, par M. le chanoine J.-R. Guéguen, ayant pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Donnard et Fily, aumôniers de Keranna et de Kernisy. Parmi les amis ordinaires du Likès, l'on a remarqué, au chœur, M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre, et M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Dans le programme, très chargé, des chants exécutés avec une perfection rare par la chorale à la messe et aux vêpres, on remarque, avec la messe à trois voix de O. Ravanello, les morceaux les plus appropriés de compositeurs classiques tels que Frank, Haydn, Gounod, Beethoven. Le chœur à 4 voix de Mendelssohn, tiré d'*Athalie*, fit surtout impression et l'on s'imagine volontiers entendre sa puissante harmonie résonner encore dans les ogives élancées de la grande chapelle.

Après l'Evangile, M. l'abbé Le Grand, professeur au Grand Séminaire, dont l'éloquence déjà bien connue est si goûtée au Likès, a magnifiquement glorifié saint Joseph en montrant ses droits au beau titre de Patron de la Jeunesse et en exhortant son jeune auditoire à recourir sans cesse à l'efficacité de sa protection pour perfectionner en eux les belles vertus qui font la joie, la force et la beauté de l'adolescence et mériter ainsi d'ajouter la palme du succès au mérite de leurs efforts.

Comme d'habitude aux grandes fêtes, la musique instrumentale a donné, après dîner, sur la cour Sainte-Marie, un de ses festivals les plus appréciés.

Mais voici la partie caractéristique du programme si impatiemment attendue des élèves. C'est la séance littéraire organisée par M. le Directeur, de concert avec M. Tolrom, fondateur et directeur de l'Œuvre catholique du « Bon Théâtre ». Pendant trois heures, sans aucune fatigue pour les jeunes auditeurs, M. Tolrom, aidé de sa petite troupe, a tenu toute l'immense salle en haleine par sa conférence anecdotique aussi pleine d'humour que d'intérêt, agrémentée de projections lumineuses parfaitement réussies. La partie récréative se composait de sept auditions d'œuvres des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, en costume de l'époque.

Ce fut une excellente leçon pratique d'histoire littéraire qui a mis les moins initiés eux-mêmes au courant de l'évolution tantôt progressive et tantôt régressive du théâtre français. Si l'on en croit l'enthousiaste compte rendu de la correspondance des élèves, elle aura été aussi amusante que morale et profitable.

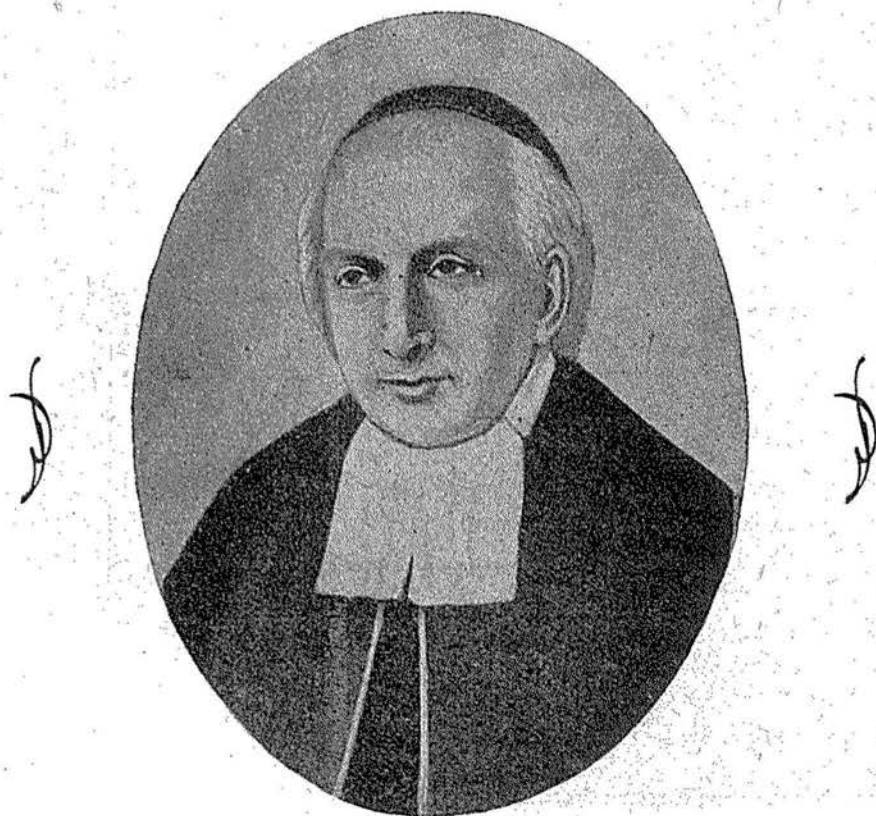
VERS UNE NOUVELLE CAUSE DE BÉATIFICATION

Le Vénérable Frère BÉNILDE

A Rome, en la fête de l'Epiphanie, le Souverain Pontife a proclamé l'héroïcité des vertus d'un Frère des Ecoles chrétiennes, — un de ces religieux que la loi française proscriit. Cette proclamation est l'aboutissement d'un long procès apostolique de vingt-cinq ans, la cause ayant été introduite par le Pape Léon XIII en 1903, — la date même où notre législation déclarait antihumaine la forme de vie que l'Eglise regarde, au contraire, comme « suprahumaine ».

On sait que l'étude minutieuse de la vie d'un serviteur de Dieu, en vue de son apothéose liturgique, tend à démontrer, par preuves directes

fournies par les postulateurs et en épuisant toutes les contradictions possibles, les animadversions, présentées par le promoteur de la foi — l'avocat du diable, — que l'homme réputé saint par la voix de ses contemporains a pratiqué à un degré suréminent, héroïque, les vertus de foi, d'espérance, de charité envers Dieu et le prochain ; de prudence, de justice, de force, de tempérance et leurs annexes. Après la délibération pontificale qui suit les délibérations de plusieurs assemblées de cardinaux, il ne reste plus, pour élever le Vénérable aux honneurs des autels, qu'à prouver l'authenticité des miracles — sceaux divins de sa gloire — qui lui sont attribués. L'Eglise, en effet, ne procède à ce dernier examen de la confirmation céleste, qu'après qu'il est bien établi, par les témoignages les plus irréfragables, qu'on se trouve en présence d'un héros de la sainteté.



Vénérable Frère BÉNILDE

Le Frère Bénilde mourait en 1862, dans la 58^e année de son âge. Il était né au lendemain de la Révolution, qui avait détruit une première fois, au nom de la liberté et des droits de l'homme, l'Institut que, depuis deux ans, Napoléon venait de rétablir.

Pierre Romançon, de Thuret, en Auvergne, eut pour maîtres les disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle, à l'école chrétienne communale de Riom. En 1820, il entra au noviciat, et, deux ans après, commençait une carrière de quarante années consacrées à l'éducation de l'enfance. Durant les vingt premières années, il exerça les fonctions d'instituteur dans les classes de Riom, Clermont-Ferrand, Limoges, Aurillac, Billom, où il fut nommé directeur. C'est alors, en 1841, que le Frère Bénilde fut appelé à fonder l'école de Saugues. Dans ce village de la Haute-Loire, il donna toute la mesure de ce que l'Eglise vient d'appeler son héroïcité.

Héroïcité, faisait remarquer S. Em. le cardinal Charost, cette pratique constante d'une règle austère et d'emplois humbles et assujettissants !

La glorification du Frère Bénilde n'est pas autre chose, en effet, que la confirmation divine de cette règle et de ce genre de vie. Il n'a rien fait de plus que l'observer ponctuellement. Par là, du reste, devint féconde son héroïque existence en fruits apostoliques.

On signale dans sa biographie, récemment publiée, outre les succès remarquables de son enseignement que les préfets de l'Empire ont officiellement récompensés, le soin qu'il apportait à la formation pieuse et morale de la jeunesse, tout spécialement par la préparation à la première Communion ; et on ajoute que fut tellement intense, dans son école de Saugues, la vie chrétienne, que 245 prêtres ou religieux y ont vu éclore leur vocation.

Preuve nouvelle que l'école chrétienne est la vraie pépinière du clergé et des apôtres. Beaucoup de ces prosélytes du Frère Bénilde vivent encore, qui rendent témoignage à leur saint instituteur et qui espèrent pouvoir l'invoquer dans peu de temps sous le titre de Bienheureux.

Ainsi, par le vénérable Frère Bénilde a rayonné cette étoile de la foi, ce *Signum Fidei*, blason de son Institut ; et il semble providentiel que la fête de l'Epiphanie, la fête de la divine Etoile, voie le pas décisif de sa glorification.

Puisse, le vénérable Bénilde, ramener triomphants parmi nous, en France, les porte-flambeaux de cette lumière qui, dans les deux mondes, sont de plus en plus des marcheurs à l'Etoile !

J. L. A.

Sonnet en l'honneur du Vénérable Frère.

*Sur le versant des monts où s'éveilla sa vie,
A tous les siens pareil, sans souci, sans envie,
En un site champêtre, il eût pu vivre heureux
Dans le noble labeur de ses bras vigoureux.
Mais le cœur était pur, et le sang généreux.
Quand, de ses jeunes ans, la pente fut gravie,
Par un rayon d'En-Haut son âme poursuivie,
Dans l'erreur et le mal vit des enfants nombreux.
Laisant à d'autres mains le soc et la houlette,
Il épousa le froc et l'humble rabat blanc :
De l'âme de l'enfance, il devint l'athlète.
Héros toute la vie, sans sortir de son rang,
Par un zèle nourri sans cesse aux saintes flammes,
Il a conquis la gloire en éclairant les âmes.*

VESPER.

NÉCROLOGIE

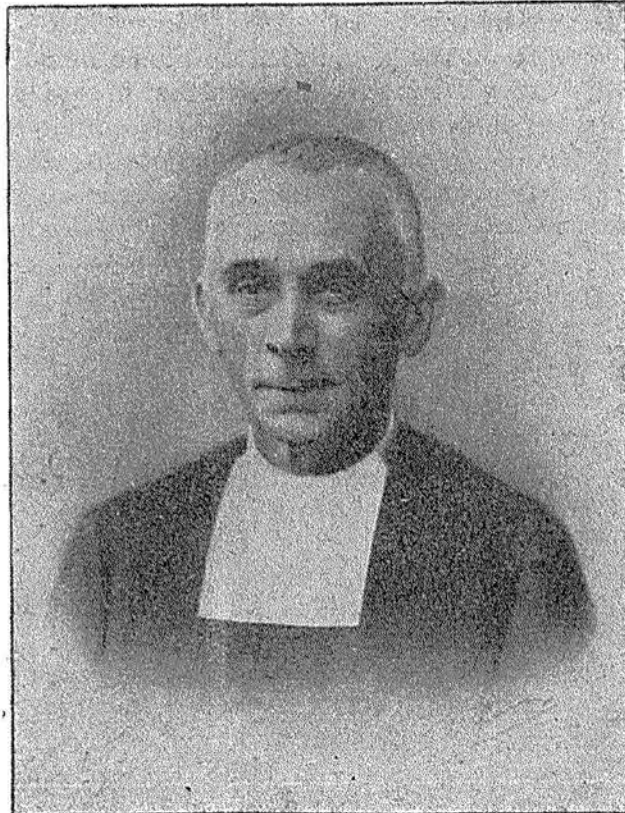
Frère CORENTIN-RENÉ (Pierre-Marie PENNARUN)

De toutes nos nombreuses pertes de cette année, l'une des plus douloureuses et des plus émouvantes a été celle de M. Pennarun, le distingué directeur de notre section normale.

Fils d'un ancien élève du Likès, il y fit lui-même ses études jusqu'en Octobre 1883. Il fut toujours un écolier modèle, appliqué sans relâche à tous les exercices scolaires, docile et respectueux à l'égard de ses maî-

tres. Sa piété et le sérieux de sa conduite au Pensionnat le firent admettre au nombre des enfants de chœur, et cette faveur contribua sans nul doute, dans une certaine mesure, à l'éclosion de sa vocation religieuse.

A cette époque, en effet, le Noviciat n'avait pas encore sa chapelle particulière et les Juvénistes assistaient aux offices et à la messe quotidienne dans une salle qui avait vue, par une grande baie, sur le chœur de la chapelle du Likès. Bien souvent, comme il l'a avoué lui-même, notre enfant de chœur jeta des regards curieux et observateurs sur les plus proches voisins, les Petits Novices. La piété, la bonne tenue, le calme et



Frère CORENTIN-RENÉ

Directeur de la Section Normale.

la paix qui rayonnaient sur le visage de ces adolescents, lui firent envier leur sort, et peu à peu, sous l'action de la grâce, il entendit lui-même au fond du cœur la voix divine qui l'appelait à se dévouer à l'éducation chrétienne des enfants. Il répondit à cet appel à l'âge de 15 ans 1/2.

Aussitôt sa formation religieuse terminée, le cher Frère Corentin-René fut envoyé à Brest où il enseigna avec grand succès pendant sept ans. Il demanda alors et obtint de se dévouer dans les écoles des missions d'Extrême-Orient. Pendant 15 ans, on le trouve à Hanoï, donnant la pleine mesure de sa grande valeur professionnelle et religieuse. Chargé du cours professionnel, dit Collège des Interprètes, il y forma des ingénieurs, des agents techniques, des officiers d'administrations, des interprètes... Tous ses élèves d'alors lui restèrent profondément attachés, lui gardant un souvenir impérissable et une sincère gratitude. En 1903, il est nommé directeur de l'Ecole Puginier à Hanoï. Cette école prit alors un tel développement que bientôt le nombre des classes doubla presque ; les locaux

furent agrandis et mieux aménagés, et l'école devint une des plus florissantes de la région.

Mais les forces humaines ont des limites; celles du Fr. Corentin succombèrent sous le faix accablant du professorat et de la direction d'un grand établissement; sa santé s'altéra; il dut subir plusieurs opérations et consentir enfin à se ménager. Il fit alors un séjour à l'institution Taberd de Saïgon et un autre plus long au collège anglais de Hong-Kong.

Obligé de rentrer en France en 1920, après avoir récupéré ses forces, on lui confia la direction du Petit Noviciat de Quimper, transféré depuis les lois iniques de 1904, à Vimiera, dans l'île hospitalière de Guernesey. Pendant huit ans encore, jusqu'à l'épuisement complet de ses forces, le bon Frère Corentin-René veilla, jour et nuit, avec un soin jaloux, sur les chers néophytes de la Congrégation des Frères.

C'est dans ce labeur obscur, mais combien méritoire, qu'il a usé ses dernières énergies, voyant venir la mort sans la redouter et même sans ralentir en aucune manière son dévouement et son activité. Il est mort pour ainsi dire les armes à la main, s'étant alité le vendredi 20 Janvier 1928, pour expirer après de vives souffrances, dans la paix du Seigneur, dans la nuit du lundi suivant.

REQUIESCANT IN PACE !



LA LAICISATION. — *Nous devons considérer comme un des attentats les plus lamentables, non seulement au point de vue des libertés, mais encore au point de vue du prestige de la France, d'avoir éloigné Dieu des écoles publiques, d'avoir créé une autorité mensongère et d'avoir ainsi arraché l'enfant à l'influence qui lui est la plus nécessaire, la plus indispensable.*

(MGR RUMEAU, évêque d'Angers.)



L'EDUCATION CHRETIENNE (Témoignage d'un Malgache). — *M. Pierre Rapiera, directeur du journal catholique « N'y Gazetintsika » et trésorier de l'Amicale de Tananarive, vient de recevoir du Président de la République son titre de naturalisation comme citoyen français, et il écrit à ce sujet : « Je me réjouis évidemment de cette honorable distinction, mais il faut bien que je vous le dise, ce qui a fait de moi ce dont je suis si fier, c'est l'Eglise, c'est la Mission catholique, c'est l'école chrétienne des Frères de Tananarive. »*



Deux grands Deuils

Décès de deux Supérieurs Généraux :
les très Honorés Frères
IMIER-DE-JÉSUS et ALLAIS-CHARLES.

Impénétrables desseins de Dieu : le tombeau qui contient les restes des Supérieurs Généraux de l'Institut des Frères, dans le cimetière d'Athis, en Seine-et-Oise, s'est ouvert deux fois en quelques mois ! Le deuil causé à la grande famille lasallienne par la mort du T. H. Frère Imier de Jésus, supérieur général démissionnaire, finissait à peine, qu'elle était frappée à nouveau et combien durement ! en la personne du T. H. Frère Allais-Charles, alors seulement dans la cinquième année de son généralat.

Le *Bulletin* se fait un devoir de rendre un hommage particulier à la mémoire de ces deux religieux éminents qui servirent si magnifiquement la grande cause de l'enseignement catholique.

Le Très Honoré Frère IMIER-DE-JÉSUS

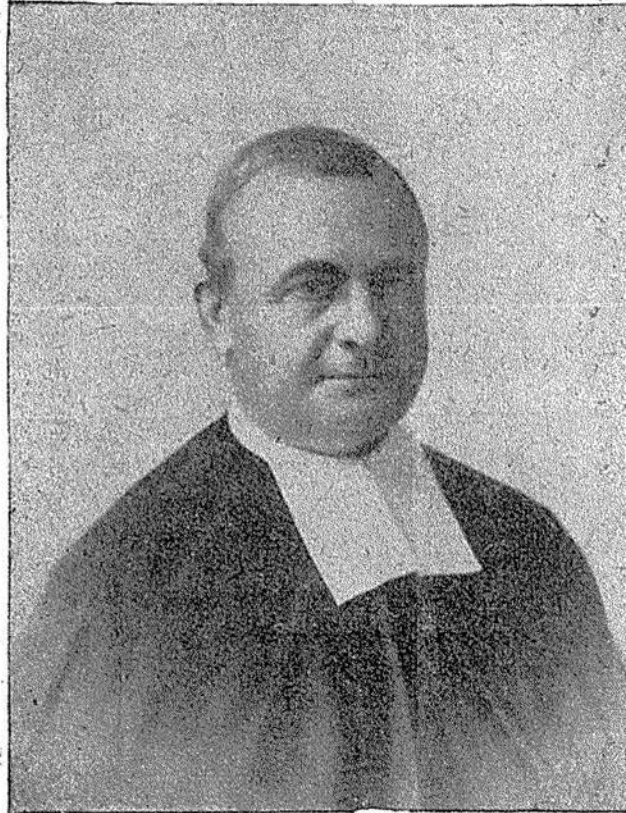
Originaire du Rouergue, cette terre de foi si fertile en vocations religieuses et sacerdotales, le Fr. Imier entra tout jeune dans l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, et, sa formation terminée, se livra à l'enseignement, d'abord dans diverses écoles de sa province, puis au pensionnat Saint-Gilles, à Moulins, où s'affirmèrent avec éclat ses exceptionnelles qualités de professeur et d'éducateur.

Directeur du même pensionnat, puis Visiteur des écoles du Centre, il se montre promptement administrateur de premier ordre.

En 1907, il assiste au Chapitre général de la Congrégation et se voit élu Assistant du Supérieur général. Mis encore davantage en vue par ses nouvelles fonctions, il succède enfin, dans le gouvernement de son Institut, au T. H. Frère Gabriel-Marie, que l'âge avait obligé à démissionner en 1913.

Bien des épreuves marquèrent son généralat. Ne mentionnons ici que l'une des plus douloureuses à son grand cœur : la grande guerre. Il avait 2.000 de ses fils sur les champs de bataille... Chaque semaine lui apportait la nouvelle de la mort de plusieurs d'entre eux... Et que d'œuvres désorganisées ou détruites !

La paix rétablie, il met toute son énergie à relever les ruines, imprime une vigoureuse impulsion au recrutement de l'Institut, réalise d'importantes créations, réussit à donner comme une vitalité nouvelle à sa



Très Honoré Frère IMIER-DE-JÉSUS

Supérieur Général démissionnaire.

congrégation que, plus que jamais, il fait rayonner au dehors, en attendant qu'elle puisse à nouveau exercer son activité en France.

Usé par les émotions de la guerre et par tant de travaux, et se sentant atteint par une implacable maladie, le grand Supérieur résigna ses fonctions au Chapitre général de 1923, et après cinq ans de solitude et de très cruelles souffrances saintement supportées, s'endormit, riche de mérites, dans la paix de Dieu.

Le Très Honoré Frère ALLAIS-CHARLES

C'est à Bas-en-Basset, dans la Haute-Loire, que naquit en 1858, d'une famille aux fortes traditions chrétiennes, celui qui devait être le seizième successeur de saint Jean-Baptiste de la Salle. A l'école des Frères de sa petite ville natale, il fut un élève à l'intelligence vive, très au-dessus de la moyenne. Attiré par l'enseignement, séduit par l'idéal de ses maîtres, il voulut aller les rejoindre dans la vie religieuse, et, sur ses dix-sept ans, il frappait à la porte du noviciat de Paris.

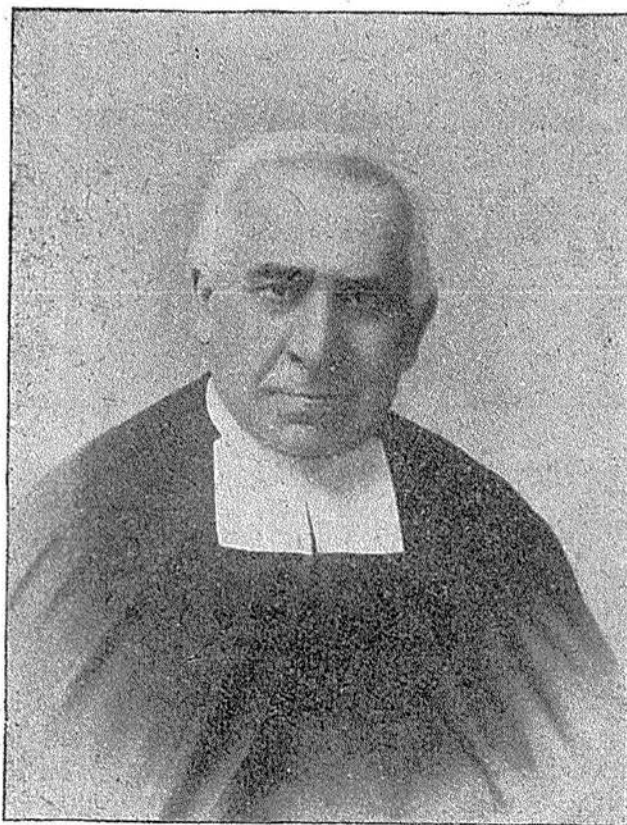
Sa double formation religieuse et pédagogique achevée, il devenait professeur à l'école Saint-Nicolas de la rue de Vaugirard, et, par les qualités de son enseignement, jointes à celles qui font le bon maître et lui assurent une parfaite autorité, il se fit vite remarquer de ses supé-

rieurs. Nommé sous-directeur, puis directeur de l'établissement d'Igny, dépendance de Saint-Nicolas, il se montra homme de tête, administrateur habile et capable de plus hautes fonctions.

En 1899, il était nommé Visiteur de la province de Paris. Il exerça six ans ces fonctions qui l'ont fait apprécier dans toutes les paroisses de la grande ville.

La persécution vint malfaisante, injuste, haineuse. Elle jeta sur les routes de l'exil des milliers de religieux, coupables d'avoir aimé et servi magnifiquement la France, leur patrie. Injustice révoltante, fruit d'un sectarisme étroit et stupide.

L'année même où commençait cet exil, le Fr. Allais Charles était élu



Très Honoré Frère ALLAIS-CHARLES

Supérieur général.

Assistant du Supérieur général de son Institut. Il eut tout de suite à pourvoir au sort d'un grand nombre de Frères émigrants de la capitale vers la Belgique, le Canada, les Antilles et le Mexique.

En 1923, le Fr. Imier de Jésus faisait accepter sa démission de Supérieur général et le Fr. Allais était élu pour le remplacer. Il devait gouverner son Institut pendant cinq ans.

Doué d'une vigueur remarquable et d'un courage plus grand encore, il voulut entreprendre la visite de provinces fort éloignées de la maison-mère. C'est ainsi qu'en 1925, il parcourut les Etats-Unis, le Mexique, les Antilles ; en 1926, la Turquie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte ; en 1927, l'Amérique Centrale, l'Equateur et la Colombie. Son dernier voyage surtout fut un véritable triomphe. La *Croix* en a donné un long et vivant récit. Reçu par les chefs d'Etat, presque à l'égal d'un souverain et avec

le protocole usité en ces circonstances, il accueillait avec modestie ces démonstrations d'estime et de respect, n'y voyant qu'un hommage rendu à la religion et à l'enseignement catholiques.

En Janvier 1928, le Fr. Allais sentit plus fortement les atteintes d'un mal dont il souffrait depuis longtemps. Les soins qu'il reçut d'éminents praticiens permettaient d'espérer une prolongation de ses jours, mais une congestion pulmonaire, consécutive à une intervention chirurgicale pratiquée dans une clinique de Louvain, l'enlevait brusquement, le 24 Mai. Son corps était ramené à Paris trois jours après, et Paris fit les obsèques qu'il devait à ce grand ami des petits, des humbles, des modestes, mais qui fut aussi un grand serviteur de Dieu et de la France. Une foule émue suivait, silencieuse, le cercueil, et comme l'écrivait un journaliste dans son compte rendu de la cérémonie, par ces obsèques, Paris a plébiscité le retour des Frères.

HONNEURS OFFICIELS A L'INSTITUT DES FRÈRES

Dans sa séance du 30 Mars dernier, la Société de Géographie Commerciale, présidée par M. Louis Marin, ministre des Pensions, a décerné le Grand Prix Radius à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes pour son rôle important d'influence française à l'étranger. La décision de la Société a été conquise par un rapport particulièrement chaleureux de son secrétaire général, M. Henri Lorin, un des témoins les mieux avertis du rôle de la France en Egypte et au Proche Orient.

Dans le *Journal Officiel* du 3 Août, nous trouvons parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires Etrangères, le nom de M. Aubouard François-Xavier, pour les grands services qu'il a rendus à la cause française à l'étranger. Or M. Aubouard F.-H. n'est autre que le très cher Frère Gordien, secrétaire général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Puisse ces décisions ministérielles inspirer au Parlement la justice de restituer au moins le droit commun aux confrères du Frère Gordien qui, tous, comme lui, aiment passionnément la France et sont partout les meilleurs chevaliers de sa cause.

L'ECOLE NEUFRE. — *C'est l'école sans Dieu, c'est l'école sans morale qui m'a poussé dans les voies criminelles. J'ai été soustrait par la loi à l'éducation religieuse ; j'ai été livré au maître d'école qui m'apprenait à mépriser l'autorité du prêtre et celle de mes parents... Si j'avais eu des maîtres chrétiens, il est certain que le couperet n'eût pas brusquement terminé ma destinée.*

(L'assassin TISSEAU, guillotiné au Mans, en 1912.)

Anciens Élèves Etudiants

Sur l'invitation de M. Gautier, directeur, une réunion partielle d'Anciens Elèves a été organisée pour le mardi de Pâques. Etaient invités les étudiants récemment sortis du Likès et qui complètent leurs études dans des écoles supérieures : Arts et Métiers d'Erquelines, Ecole Supérieure de Commerce à l'Université Catholique d'Angers, Ecole de Maistrance de la Marine militaire, Ecole d'Hydrographie. Une quinzaine d'entre eux répondirent à cette aimable invitation ; la plupart des autres s'excusèrent de ne pouvoir, à leur très grand regret, prendre part à cette petite fête de famille.

Les arrivants furent accueillis par M. le Directeur, les maîtres et une délégation de l'Amicale composée de MM. A. Le Berre, président, P. Le Gars et J. Salaün, vice-présidents, Ch. Cabon, secrétaire, Yves Lecerf, premier élève d'Erquelines, sorti du Likès depuis la réouverture.

A midi, un banquet fort apprécié auquel présida la plus franche gaieté, fournit à tous l'occasion d'un contact plus intime avec les grands Anciens et les maîtres des années précédentes. Au dessert, M. Gautier, en termes très sympathiques, tint à préciser le but de la réunion. Un certain nombre de jeunes ne peuvent prendre part à la grande fête de l'Amicale en Mai chaque année ; ils sont retenus par leurs études, puis vient le service militaire. Enfin beaucoup trouvent dans les régions plus industrielles, plus commerçantes que notre Bretagne, une situation qui leur permet d'utiliser leurs aptitudes spéciales. Il fallait donc ménager à ces jeunes gens le moyen de revoir leur vieux Likès, de reprendre contact avec des maîtres toujours si heureux de les retrouver et aussi avec les dirigeants de l'Amicale des Anciens Elèves.

M. le Directeur porte la santé de M. le Président et des membres de l'Amicale et de toute la jeunesse présente de fait ou de cœur ; il s'excuse de certains oublis très involontaires dans la liste des invités ; il fait enfin des vœux pour le succès de tous dans la carrière choisie et surtout pour leur persévérance dans la voie des principes chrétiens puisés à l'école ou dans la famille.

M. Le Berre, président, tient à remercier M. le Directeur de l'agréable invitation qu'il lui a adressée et à laquelle il est si heureux de répondre ; il fait des vœux pour toute la jeunesse sortie du Likès si bien représentée à cette fête ; il recommande la fidélité aux anciens maîtres, le souvenir à l'éducation chrétienne reçue et invite tous les jeunes à s'inscrire si ce n'est déjà fait, comme membres adhérents à l'Amicale des Anciens du Likès.

Mais les heures s'écoulaient rapidement... Il est temps de songer au retour... Les mains se serrent affectueusement et l'on se sépare en se souhaitant « Au revoir ! A l'an prochain ». Espérons que cette intéressante réunion se renouvellera chaque année à la grande joie des maîtres, des Anciens et des Jeunes de l'Amicale.



LA DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution solennelle des prix a eu lieu au Likès, le mardi 17 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres du diocèse.

Aux côtés du vénérable Président et de MM. les Aumôniers du Pensionnat Sainte-Marie, on a remarqué, aux places d'honneur, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale ; MM. les chanoines Goret, Le Coz, Bars, Martin ; Le Louët, supérieur de Saint-Yves, et Guéguen, ancien recteur de Plouhinec ; M. l'abbé Mao, recteur d'Ergué-Armel ; le Rév. Père Henry ; le cher Frère Directeur du Collège de la Salle, au Caire ; M. Alain Le Berre, président de l'Amicale des Anciens Elèves ; M. l'architecte Chaussepied et M. de Doncker, expert-comptable, tous deux professeurs spécialistes de l'établissement, puis plusieurs prêtres de la ville ou des environs et de nombreux amis du Likès. Derrière les places réservées aux élèves, se pressait une foule compacte de parents et d'amis.

Outre la proclamation des succès scolaires, le programme de la fête comprenait cette année une partie récréative très bien rendue par les petits élèves des classes primaires, une partie musicale dans laquelle se sont distingués les artistes de la chorale et de l'instrumentale aussi bien que les violonistes P. Brenner, M. Le Bars et P. Vogel, puis surtout un drame en trois actes, *Le Secret du Lépreux*, qui a bien édifié tous les assistants et touché jusqu'aux larmes. C'est dire que la préparation des acteurs et l'effet des décors spécialement composés pour la circonstance ont atteint le résultat désiré par les habiles préparateurs de la fête.

Dans son discours au Président, M. Joseph Gautier, directeur du Pensionnat, le remercie d'avoir bien voulu présider la cérémonie si attendue des élèves et témoigner ainsi une fois de plus sa haute sympathie pour la grande cause de l'éducation chrétienne. Puis, après avoir fait remarquer que M. le chanoine Le Roy dirige avec autant de zèle que de succès les nombreuses œuvres du diocèse, à un âge où d'autres jouissent d'un repos que nul n'a gagné mieux que lui-même, il lui fait une monographie de l'œuvre du Likès. « C'est, dit-il, une œuvre scolaire compliquée. Elle comprend 4 classes primaires avec 150 élèves ; on a obtenu cette année 42 certificats officiels d'études primaires. Viennent ensuite les 3 classes d'enseignement agricole qui ont rendu le Likès si célèbre dans la région depuis un siècle et qui continuent de donner toutes les connaissances techniques nécessaires pour la bonne exploitation d'une entreprise agricole. Les 125 élèves de cette section viennent d'obtenir 6 brevets élémentaires, 60 diplômes et un chaulimètre de l'Office central de Landerneau qui classe le Likès

hors concours pour les examens de 1928. La Société des Agriculteurs de France a aussi accordé 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. Le Likès comprend encore 3 classes destinées à former de bons directeurs d'entreprises commerciales. Les 125 élèves de cette section qui peuvent s'exercer chaque jour sur les 27 machines Undervood, Japy, Remington ou Map ou se servir du nouveau duplicateur rotatif Gestetner qui donne 60 copies impeccables à la minute, ont obtenu aux derniers examens 77 diplômes de dactylographie, 109 diplômes de sténographie et 6 brevets élémentaires. Viennent enfin les 3 classes industrielles pour la préparation d'habiles ouvriers, dessinateurs et directeurs des industries locales, des chefs d'atelier et des candidats à l'Ecole de Maistrance de la Marine ou à l'Ecole des Arts et Métiers d'Erquelines. Cette section comprend 145 élèves parmi lesquels 11 ont été admis à la dernière rentrée aux écoles mentionnées, 11 autres élèves viennent d'être reconnus admissibles pour la rentrée prochaine.

Tous ces résultats, ajoute le distingué Directeur, supposent de la part de tous les maîtres un labeur d'autant plus admirable mais aussi plus fatigant que le nombre des élèves est très élevé dans les classes. Il en sera ainsi, tant que le nombre des maîtres restera trop restreint. Néanmoins le premier et principal soin de tous est la formation morale et religieuse de leurs nombreux élèves. Dans ce but, l'instruction religieuse occupe toujours la première place et les 92 diplômes diocésains dont 7 brevets complets obtenus cette année montrent que le soin de l'instruction religieuse prime tous les autres. Heureusement que dans cette œuvre capitale de la formation chrétienne, la vraie raison d'être du Likès, les maîtres et la direction sont efficacement aidés par le zèle éclairé et le dévouement inlassable de MM. les Aumôniers pour lesquels les maîtres et les élèves ont tous leur pleine mesure de respect, de reconnaissance et de vénération. M. le Directeur termine par le souhait que tous ceux qui se dépensent sans compter à la grande œuvre du Likès trouvent une juste rémunération non seulement dans les succès intellectuels des élèves, mais aussi dans l'espoir que la plus courageuse élite des élèves se consacrera un jour au glorieux apostolat de l'éducation chrétienne et surtout dans l'inébranlable fidélité de tous aux habitudes chrétiennes qui ont facilité leurs succès et feront ensuite, dans la mesure même de leur fidélité, l'honneur et la consolation de toute leur vie.

Dans sa réponse, M. le Chanoine Président, de la voix claire et sympathique qui rend son éloquence si chaude et si persuasive, reconnaît au simple exposé de M. le Directeur, l'importance de l'enseignement qui se donne au Likès. « Vous visez, dit-il, à former ici des hommes d'élite et vous réussissez largement. Entre mille, je ne cite que l'exemple de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, qui est toujours heureux de se dire ancien élève du Likès. Cela vient surtout de ce que les maîtres d'aujourd'hui sont les fidèles héritiers et les dignes successeurs des Chers Frères qui ont réussi à faire de cette Maison l'un des établissements scolaires les plus importants de la région. Puis, s'adressant aux élèves, M. le chanoine Le Roy leur recommande de rester toujours comme

aujourd'hui la joie de leurs maîtres et de devenir pendant les vacances non seulement la joie mais aussi les auxiliaires empressés de leurs parents et de leurs prêtres. Il leur renouvelle le conseil du célèbre chanoine architecte Abgrall, qui, un jour de distribution de prix, demandait à ses jeunes auditeurs de profiter de leurs loisirs des vacances pour se former le goût. Le charme incomparable des paysages bretons, qui ravissent les touristes, pourrait-il laisser indifférents ceux que la Providence a placés là pour en jouir et pour la glorifier à son sujet ? M. le Président termine en faisant remarquer que si les vacances sont nécessaires pour l'esprit, il n'y a pas de vacances ni pour le cœur ni pour l'âme. Il recommande surtout la messe et la communion ; il souhaiterait qu'elles fussent possibles tous les jours et il demande instamment que tous y apportent le maximum d'assiduité et de ferveur.

Voici maintenant le détail des résultats mentionnés au rapport de M. le Directeur :

1° Les 60 diplômes d'agriculture comprennent 39 certificats d'études agricoles du 1^{er} degré dont 18 avec mention Bien et 3 mentions Très Bien, 13 certificats du 2^e degré avec une mention Bien et 8 diplômes de fin d'études avec une mention Bien à Jean Boété, de Ploaré.

2° Deux mentions Bien ont été obtenues au certificat officiel d'études primaires par Jehan Le Ménéah, de Vannes, et Jean Goff, de Pouldreuzic.

3° Les 77 diplômes de dactylographie comprennent 41 diplômes du degré préparatoire, 31 diplômes du degré élémentaire et 5 diplômes du degré moyen.

4° Les 109 diplômes de sténographie comprennent 49 diplômes de capacité dont 15 avec mention Assez Bien, 21 Bien et 11 Très Bien, puis 60 diplômes de vitesse dont 36 pour 40 mots à la minute (6 mentions Assez Bien, 20 Bien et 9 Très Bien), 6 pour 45 mots (2 mentions Assez Bien, 3 Bien, 1 Très Bien), 11 pour 50 mots (5 mentions Assez Bien, 6 Bien), 1 pour 60 mots (mention Très Bien) et 6 pour 70 mots (2 mentions Assez Bien, 3 Bien).

5° Les élèves des premières années professionnelles ont obtenu 54 certificats d'études du 1^{er} degré supérieur dont 7 avec mention Assez Bien, 6 Bien, 1 Très Bien. Les candidats des deuxièmes années ont obtenu 45 certificats d'études du 2^e degré supérieur dont 12 avec mention Assez Bien, 5 Bien, 2 Très Bien.

6° Les 92 diplômes d'instruction religieuse délivrés au nom de Monseigneur l'Evêque comprennent 27 diplômes de 1^{re} série, 45 de 2^e série (6 mentions Bien), 14 de 3^e série (1 mention Bien) et 7 brevets complets.

7° Récompenses et prix spéciaux. Le prix offert par MM. les Aumôniers à l'élève de 3^e année classé premier en Instruction religieuse a été obtenu par Louis Guillemot, de Gourin.

Les prix offerts par M. Alain Le Berre, président du Tribunal de Commerce, président de l'Amicale des Anciens Elèves à l'élève classé premier dans chaque section professionnelle ont été gagnés par Mathurin Ferrand, de Saint-Jean-Brévelay ; Louis Guillemot, de Gourin, et Marc Daniel, de Plœmeur.

Les médailles accordées par les Agriculteurs de France ont été attribuées : les médailles d'argent aux élèves Maurice Brangoulo, de Clohars-Carnoët ; Jean Mahé, de Briec, et Jean Boété de Ploaré ; les médailles de bronze à Louis Guillemot, de Gourin, Yves Ollivier, de Beuzec-Conq, et Yves Quéau, de Guengat.

Le prix offert par M. Tréhony, constructeur de machines agricoles, une bineuse avec sept tuteurs, a été accordé à Maurice Brangoulo, de Clohars-Carnoët.

Le prix offert par la Société Française de machines à écrire « Map », une miniature de machine à écrire en bronze, a été obtenu par Pierre Nicot, de Melgven.

Un ancien élève offre, à titre d'encouragement, un abonnement à la *Documentation Catholique*, à l'élève Pierre Le Quellec, président de la Section de Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, établie au Likès.

Nous terminons par la liste des élèves qui ont obtenu le prix d'excellence dans leurs classes respectives.

1^{re} Classe primaire : Jean-Louis Goas, Pierre Le Bars, Jean Goff.

2^e Classe primaire : Jean Bariou, Yves Guillou, Pierre Herlédan, Albert Guyader.

3^e Classe primaire : Marcel Fily, François Le Berre.

4^e Classe primaire : Jean Guéguen, Bernard Poupon.

1^{re} Année Commerciale : Henri Le Nader, Pierre Le Loc'h, Pierre Kerrun.

2^e Année Commerciale : Louis Toulgoat, Marc Le Pape.

3^e Année Commerciale : Pierre Nicot, Marc Daniel.

1^{re} Année Agricole : Yves Feunteun, Jean Ferrand, Louis Montagner, Gabriel Gourlaouen.

2^e Année Agricole : Joseph Pensec, André Feunteun.

3^e Année Agricole : Louis Guillemot, Hervé Le Floch.

1^{re} Année Industrielle : Jehan Le Ménéah, Roger Tilly, Pierre Lanuzel, Etienne Tanguy.

2^e Année Industrielle : Laurent Bertinetti, Pierre Le Bléis.

3^e Année Industrielle : Pierre Le Quellec, Mathurin Ferrand.

Admis au Brevet élémentaire (1^{re} session) : Laurent Blouet, de Châteaulin ; Maurice Brangoulo, de Clohars-Carnoët ; Jean-Louis Chiquet, de Saint-Evarzec ; Yves Courtay, de Quimper ; Marc Daniel, de Plœmeur (Morbihan) ; Hervé Le Floch, de Plogonnec ; Hervé Le Gestin, de Saint-Pol-de-Léon ; Louis Guillemot, de Guiscriff (Morbihan) ; René Guillemot, de Guiscriff (Morbihan) ; Pierre Nicot, de Melgven ; Jean Le Ruyet, de Hennebont (Morbihan) ; Jean Mahé, de Briec.

Admis au Brevet d'enseignement primaire supérieur (Section Commerciale) : Pierre Péron, de Quimper.

Admis à l'Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines (Belgique), concours de 1928 : Joseph Barach, de Berné (Morbihan) ; Mathurin Ferrand, de Saint-Jean-Brévelay (Morbihan) ; Joseph Le Hur, de La Roche-Bernard (Morbihan) ; Jean Léostic, de Lanvéoc ; Hervé Mahé, de Saint-Goazec ; Louis Le Morzellec, de Guiscriff (Morbihan) ; Pierre Le Quellec, de Quiberon (Morbihan).

Admis à l'Ecole Technique Supérieure d'Erquelines, concours de 1928 : Emmanuel Bot, de Quimperlé ; Hervé Ménez, de Quimerc'h.

PRIX D'HONNEUR

Fondés par l'Association Amicale des Anciens Élèves

(Statuts, Art. 18)

- 1889 Alain Lévêque, de Quimper.
1890 Industrie : Emmanuel Rault, de Quimper.
— Agriculture : Alain Jaouen, d'Elliant.
1891 Industrie : Emile Le Meud, de Séné (Morbihan).
— Agriculture : Jean-Marie Cornic, de Kerfeunteun.
1892 Industrie : Joseph Lamour, de Lampaul-Plouarzel.
— Agriculture : Jean Jaouen, de Landrévarzec.
1893 Industrie : Jean-Marie Morin, de Saint-Brieuc.
— Agriculture : Alain Le Foll, de Trégourez.
1894 Industrie : Louis Moren, du Faouët (Morbihan).
— Agriculture : Jean-Marie Le Fur, d'Hennebont (Morb.).
1895 Industrie : Victor Heurté, de Primelin.
— Agriculture : François Fagot, de Sizun.
1896 Industrie : Julien Le Goe, de Quiberon (Morbihan).
— Agriculture : Julien Le Galloudec, de Melrand (Morb.).
1897 Industrie : Alfred Marzin, de Quimper.
— Agriculture : François Le Corre, de Kerfeunteun.
1898 Industrie : Guy Bourhis, de Rosporden.
— Agriculture : Pierre Guichaoua, de Pouldreuzic.
1899 Industrie : René Carnoy, de Cany (Seine-Inférieure).
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Saint-Yvi.
1900 Industrie : Charles Royer, de Carhaix.
— Agriculture : Jean Cornec, de Dinéault.
1901 Industrie : Constant Le Corre, de Baud (Morbihan).
— Agriculture : Yves Guillerme, de Guidel (Morbihan).
1902 Industrie : Yves Caradec, de Melgven.
— Agriculture : Thomas Kersalé, de Ploëven.
1903 Industrie : Alain Canévet, de Quimper.
— Agriculture : Jean-Louis Ollivier, de Plounéour-Trez.
1904 Industrie : J. Charuel, de Guingamp (Côtes-du-Nord).
— Agriculture : Jean-Marie Ménez, de Rosnoën.
1905 Industrie : Albert Doucet, d'Orléans (Loiret).
— Agriculture : Yves L'Haridon, de Gouézec.
1906 Industrie : Eugène Blanchard, de Poullan.
— Agriculture : Alain Le Roux, d'Ergué-Armel.
-
- 1924 Industrie : Joseph Inizan, de Landivisiau.
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Kernével.
— Commerce : Louis Penn, de Brest.
1925 Industrie : Francis Gestin, de Saint-Pol de Léon.
— Agriculture : Gustave Hervé, de Beuzec-Conq.
— Commerce : François Gourmelen, du Juch.
1926 Industrie : Georges Guéguen, de Plogastel-St-Germain.
— Agriculture : Pierre Brangoulo, de Clohars-Carnoët.
— Commerce : Jean Guirriec, de Loctudy.
1927 Industrie : Henri Kéravec, de Plozévet.
— Agriculture : Vincent Le Gall, de Quéven.
— Commerce : René Gourret, de Plogastel-Saint-Germain.
1928 Industrie : Louis Morzellec, de Guiscriff (Morbihan).
— Agriculture : Hervé Le Floch, de Plogonnec.
— Commerce : Pierre Nicot, de Melgven.



AU FIL DES JOURS

La Vie du Likès et de son Amicale.

En vacances.

Il est impressionnant de visiter le Likès pendant les vacances. L'immense établissement est sans écho et sans vie. On dirait une solitude pleine de silence et de mélancolie. Les professeurs présents ne sont plus que d'austères moines studieux comme des Bénédictins, silencieux comme des Trappistes. Quelques ouvriers hâtent avec lenteur la démolition de la vieille bâtisse Saint-Hubert ; plusieurs équipes d'ouvriers réparent ou embellissent. Le personnel domestique charme ses loisirs par la toilette soignée de la grande cage... bientôt les gais oiseaux pourront revenir...

Le 29 Septembre.

C'est la rentrée ; imperceptible et lente d'abord, puis envahissante le soir et tout de suite presque complète. Si toutes les routes mènent toujours à Rome, au jour de la rentrée, tous les chemins, tous les trains et tous les véhicules conduisent au Likès.

Le 1^{er} Octobre.

Le 1^{er} dimanche de l'année scolaire marque le commencement de la retraite de rentrée qui fut prêchée avec autant d'éloquence que de succès par le bon Père Hascoët, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Le 17 Octobre. — FÊTE DU BIENHEUREUX FRÈRE SALOMON

A cause du Triduum solennel de la Béatification si grandiosement célébré les 22, 23 et 24 Février, il n'y a pas eu d'invitation spéciale. La fête a été solennelle quand même non seulement par les chants et les cérémonies, mais surtout par la piété des assistants et par l'éloquence avec laquelle M. l'Aumônier célébra les vertus du Frère martyr qu'il a présenté aux élèves comme un guide, un modèle et un protecteur.

Le 27 Octobre.

Le bulletin de 1927 terminait son article nécrologique par l'éloge de M. Théodore Cogneau, qui figure parmi les plus remarquables anciens élèves du Likès, tant par le rôle social qu'il a rempli que par l'esprit profondément chrétien dont il a imprégné sa nombreuse famille. Quelques jours plus tard, un nouveau deuil atteignait de nouveau notre distingué et si dévoué président d'honneur, M. le chanoine Cogneau. Sa vénérable mère terminait ici-bas une longue existence toute remplie de bonnes œuvres et de dévouement. Le 27 Octobre, l'Amicale et l'Ecole étaient grandement représentées aux obsèques de la chère défunte. Nous renouvelons à M. le Vicaire général nos meilleurs sentiments de respectueuses condoléances ; nous sommes assurés qu'au Ciel la bonne maman

se souviendra de ce Likès où elle conduisit ses enfants pendant de longues années.

Les 1^{er} et 2 Novembre. — EXPOSITION MISSIONNAIRE DANS NOTRE SALLE DES FÊTES.

Jamais l'immense salle n'avait eu tant de visiteurs et jamais elle n'avait été plus admirée. Les missionnaires qui savent tirer le meilleur parti de tout, y avaient si bien installé leurs « *merveilles* », que la salle semblait être faite exprès pour leur magnifique exposition. Les élèves ont tous visité l'exposition et écouté avec intérêt les différentes conférences qui leur ont été faites à ce sujet. La plupart ont fait de généreux sacrifices qui leur vaudront une bonne part aux mérites des missionnaires et des grâces spéciales pour le succès de leur vie et de leurs études.

Le 3 Novembre. — FÊTE DU CINQUANTENAIRE DE LA SECTION NORMALE.

Les Directeurs des écoles chrétiennes de la région se sont réunis à Quimper à l'occasion de cette fête intime pour remercier Dieu du bien immense fait depuis un demi-siècle par une œuvre généreusement soutenue par tant de bienfaiteurs qui a fourni toute une légion d'apôtres aux écoles de Bretagne et de nombreux missionnaires pour les écoles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

Le 6 Novembre. — 1^{re} PROCLAMATION SOLENNELLE DES BILLETS D'HONNEUR.

C'est l'occasion d'une douce joie pour les travailleurs et de quelques salutaires regrets pour ceux qui n'ont pas encore bien lu le règlement ou sérieusement entamé leur programme. C'est aussi l'occasion d'une petite séance récréative où se révèlent parfois des talents inconnus. On y applaudit souvent d'habiles instrumentistes, des chanteurs agréables, des comédiens amusants et... de futurs orateurs.

Le 10 Novembre. — PREMIÈRE SORTIE DES ÉLÈVES QUI ONT OBTENU LEURS BILLETS D'HONNEUR.

Par privilège spécial, les élèves qui ont obtenu leur premier degré sont partis dès la veille.

Le 16 Novembre. — C'EST JOUR DE CONGÉ ET IL PLEUT !... TANT PIS !.... ?

Non, tant mieux ! car c'est l'occasion d'inaugurer les deux appareils de projection que le Likès vient d'acheter à la Maison de la Bonne Presse. L'un est un appareil à projection fixe qui agrandit et donne l'illusion du relief aux plus simples cartes postales ; l'autre est un vrai cinématographe, un Pathé-Baby, tout à fait suffisant pour intéresser les grands et amuser les petits. Qu'il pleuve maintenant, qu'il vente, qu'il neige ! Nous sommes immunisés pour jamais contre l'ennui et le cafard.

Le 8 Décembre. — FÊTE PATRONALE DU PENSIONNAT Ste-MARIE.

L'officiant du jour est M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu, et le prédicateur, M. l'abbé Guyonvarc'h, vicaire de Quiberon. Il nous parle de la divine Mère immaculée avec une ferveur si émouvante que M. le Directeur se décide à l'inviter pour prêcher la retraite de communion. A l'issue des vêpres, 13 nouveaux congréganistes et 12 approbanistes sont solennellement reçus dans la congrégation de la Très Sainte Vierge.

Le 25 Décembre. — FÊTE DE NOËL.

Suivant la bonne tradition, les élèves assistent à la messe de minuit dans leur chapelle qui est illuminée cette fois d'après un nouveau plan et avec une profusion de lampes électriques telle que le chœur entier, le groupe de la Sainte Famille et celui de la Trinité sont en pleine lumière. L'effet d'ensemble est captivant pour l'assistance qui ne comprend pas moins de 800 personnes. Beaucoup de parents ont pu venir même de loin puisque la distance ne compte plus. Avant la bénédiction, M. l'aumônier Gouehen reçoit solennellement 9 nouveaux congréganistes et 7 approbanistes dans la Congrégation du Très Saint Enfant Jésus. La piété générale, les beaux chants et les impressionnantes cérémonies de cette fête laisseront dans tous les cœurs un inoubliable souvenir.

Le 31 Décembre.

Comme chaque année et peut-être avec encore plus de bonté que d'habitude, Monseigneur reçoit une délégation de l'Amicale qui lui est présentée par M. A. Le Berre, président. Sa Grandeur s'enquiert du progrès de l'Amicale et donne à tous les plus paternels encouragements et les conseils les mieux appropriés ; elle veut bien s'intéresser à toutes les familles représentées et leur adresser les vœux les plus délicats.

Le 6 Janvier 1928. — PROCLAMATION A ROME DE L'HEROICITÉ DES VERTUS DU VÉNÉRABLE FRÈRE BÉNILDE.

Nous donnons à part un compte rendu de la cérémonie et des détails biographiques sur le Vénérable Frère.

Le 23 Janvier. — DÉCÈS DE M. PENNARUN, DIRECTEUR DE NOTRE SECTION NORMALE.

Ce décès est une grande perte pour l'enseignement chrétien, et il laisse aux nombreux amis du défunt une douleur d'autant plus grande qu'il était moins attendu. Nous donnons à part une petite notice nécrologique.

Le 5 Février. — MANIFESTATION CATHOLIQUE DU SUD-FINISTÈRE.

Plus de 5.000 hommes sont réunis sur la cour Sainte-Marie. Le perron de la chapelle sert de tribune, grâce à l'installation de hauts-parleurs, tout l'immense auditoire peut facilement suivre les discours français ou bretons que résume avec tant d'autorité et de talent notre vaillant évêque, Mgr Duparc.

Le 8 Février. — DÉCÈS DE M. LOUIS CARDALIAGUET, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A AURAY.

C'est un brave ami et un des plus fidèles Anciens de l'Amicale. Ravi jeune encore à l'affection des siens, il succombe victime d'une terrible maladie que la science humaine n'a pas encore pu vaincre. Quelques mois avant sa mort, il sollicita une visite du Directeur de son cher Likès. Avec quel entrain il rappelait alors ses vieux souvenirs d'école, les maîtres qu'il avait connus jadis et les camarades aujourd'hui dispersés mais non oubliés. Il a tenu à reposer auprès des siens au cimetière de Quimper afin d'avoir, croyait-il, une meilleure part aux prières et au pieux souvenir de tous les membres de sa famille.

Le 9 Février. — SÉANCE RÉCRÉATIVE ET LITTÉRAIRE A LA SALLE DES FÊTES.

Après nous avoir charmés l'année dernière par la représentation d'*Horace et des Plaideurs*, la troupe classique Norville de Paris a com-

plètement conquis cette année l'unanime admiration de tout le Likès par la parfaite représentation d'*Andromaque*. *La Belle Farce du Cuvier* a aussi bien égayé l'assistance. Chaque année les élèves assistent ainsi à la représentation de l'une de nos grandes pièces classiques ; c'est là une innovation très agréable pour tous et très utile surtout aux grands élèves.

Le 4 Mars. — CONCERT DE GRAMOPHONE.

Ce concert, aussi intéressant que varié, est gracieusement offert à tout le personnel du Likès par la maison Wolf, de Quimper. Nous remercions de tout cœur M. et Mme Wolf ; et, à tous nos amis, nous recommandons, sans réserve, leurs instruments, qui sont les plus perfectionnés que nous ayons entendus.

Le 11 Mars.

Sept nouveaux congréganistes et sept approbanistes sont reçus dans la Congrégation du Très Saint Enfant Jésus.

Le même jour, M. Jean-René Cariou, de Kerguinou, en Plogonnec, est rappelé à Dieu. C'était aussi un membre très fidèle de notre Amicale. Nous adressons nos bien sincères condoléances à son fils Jean-René et à toute la famille.

Le 19 Mars. — FÊTE DE SAINT JOSEPH.

Cette fête a été dignement célébrée cette année et nous en avons fait un compte rendu spécial.

Le 27 Avril.

Notre ami et fidèle associé, Lucien Le Goyat, nous fait part de son mariage. Par l'intermédiaire du *Bulletin* nous lui adressons au nom de tous nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Le 13 Mai. — FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC.

C'est une fête très solennelle au Pensionnat. Le soir, grand défilé des élèves avec musique instrumentale... Mois de Marie sur la cour, suivi d'un magnifique feu d'artifice.

Du 13 au 17 Mai. — RETRAITE DE COMMUNION ET DE FIN D'ETUDES.

La retraite de communion est prêchée par M. l'abbé Guyonvarc'h, vicaire de Quiberon. Son éloquence chaude et prenante a su donner un intérêt palpitant aux beaux sujets qu'il a traités. Les élèves en conservent un souvenir de grande édification et la retraite promet de féconds résultats.

La retraite de fin d'études est prêchée en même temps par le R. P. Aubry, S. J. L'excellent religieux a mis au service de nos grands élèves tout son cœur d'apôtre, tout son talent d'éducateur et toute l'expérience personnelle qu'il a acquise des œuvres de jeunesse par les services signalés qu'il leur a rendus dans le monde ou dans la vie religieuse.

Le 17 Mai. — FÊTE DE L'ASCENSION.

Tout l'éclat des grandes fêtes pour les décors, les cérémonies et les chants artistiques avec la ferveur spéciale d'une bonne communion générale de retraite. Quelques jeunes élèves ont fait leur première communion solennelle. Le soir, entre les vêpres et la bénédiction dont les chants furent particulièrement brillants, la rénovation des vœux du baptême fut faite par Yves Barré, assisté de Pierre Donnart et de Louis

Guével, et la consécration à la Très Sainte Vierge fut récitée par Paul Cabon, assisté de Robert Rouat et de Hervé Gonidec.

Le 19 Mai. — CONFIRMATION.

Mgr Duparc administre le sacrement de la Confirmation à une cinquantaine de jeunes élèves et se montre pour tous on ne peut plus sympathique et paternel.

Le 20 Mai.

Grande Fête annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves, dont ce *Bulletin* donne un compte rendu détaillé.

Le 22 Mai. — FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

La solennité a dû être transférée à l'octave cette année. M. le chanoine Boscher, curé-archiprêtre de Lannion, préside les cérémonies et son frère, aumônier d'un couvent de la même ville, tire avec éloquence de la vie du Saint de superbes leçons pour les maîtres et les élèves.

Le 12 Juin.

M. Henri Méresse, directeur de la Société Générale à Quimper et nouveau venu à notre Amicale, nous fait part du décès de son épouse. Nous prenons une vive part à ce deuil bien pénible. Nous prions Dieu de consoler la famille et d'accorder la gloire éternelle à celle dont l'absence ici-bas est adoucie par l'espoir d'une rencontre définitive dans l'éternelle patrie.

Le 15 Juin. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR.

Comme de coutume, la procession solennelle du Très Saint-Sacrement s'est faite le soir à travers les cours et les jardins. Jamais, au dire des Anciens, le parcours n'a été mieux décoré ; l'assistance comprenait un bon millier de personnes.

Le 20 Juin.

Visite de M. Poupon, président général de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France. La *Semaine religieuse* a donné un compte rendu détaillé de cette visite dont le but était l'organisation de la Section diocésaine de Quimper. M. Poupon est un apôtre, semeur infatigable de confiance et d'enthousiasme. Retenons son invocation favorite dont il a fait le mot de passe de la Fédération :

Que votre règne arrive, ô Christ-Roi, par l'école !

Le 26 Juin.

Mariage, dans l'église de Kerfeunteun, de René Dorval avec Mlle Cornic. Nous formons des vœux de bonheur pour les jeunes époux, dont les familles, si avantageusement connues, ont eu avec le Likès les relations les plus agréables depuis de longues années. René Dorval doit être le premier marié parmi les élèves qui ont fréquenté le nouveau Likès.

Ad multos annos !

Le 2 Juillet.

Le jeune Hervé Le Corre, de Landrévarzec, fils de l'un des plus fidèles parmi les Anciens, rend son âme à Dieu. Il avait été atteint, le 25 Juin, d'une attaque de méningite tuberculeuse, en face de laquelle la science médicale s'était déclarée impuissante.

Aux parents éplorés, nous disons une fois de plus toutes nos respectueuses condoléances.

Le 14 Juillet.

Communion générale en vue de la préparation aux vacances et en reconnaissance des grâces reçues pendant l'année scolaire. Magnifique fête des jeux le matin, le soir promenade.

Le 15 Juillet.

Les grands élèves prêtent le serment de fidélité à la Très Sainte Vierge et à leur éducation chrétienne.

Fin Juillet. — DERNIERS SUCCÈS.

Nous apprenons avec grand plaisir les succès à Erquelines de nos jeunes Anciens. Ont terminé leurs études, avec le diplôme d'Ingénieur :

MM. Marcel Dérien, de la Roche-Bernard, moyenne 15,79 ; — Georges Philippe, de Plouay (Morbihan), moyenne 15,63 ; — Alfred Coho, de Plouharnel (Morbihan), moyenne 15,24.

Le 1^{er} de ces jeunes gens sort 15^e sur 66 de la promotion.

Ont obtenu le Brevet de l'école :

MM. Louis Le Gars, de Kerfeunteun ; — Francis Gestin, de Saint-Pol-de-Léon ; — Louis Carquet, de Lorient ; — Léopold Le Couric, de Pont-Scorff ; — Georges Le Roy, de Lorient ; — Raymond Cougard, de Gourin.

2^e Année. Classement annuel sur 74 élèves.

MM. Georges Guéguen, de Plogastel St-Germain,	moyenne	16,03
— Stanislas Laurent, de Quiberon,	—	16,02
— Ambroise Guéguen, de Quiberon,	—	15,52
— Lucien Morvan, du Faou,	—	15,33
— Georges Grélard, de Lorient,	—	14,81
— Paul Coueffec, de Pornic (Loire-Inf.),	—	14,24
— Joseph Marzin, de Quimperlé,	—	13,65

1^{re} Année. Classement annuel.

M. Yves Blouët, de Châteaulin, est classé 3^e sur les 60 élèves de la promotion ; toutes nos félicitations. Moyenne : 17,18.

Ont obtenu :

MM. Henri Kéravec, de Plozévet,	moyenne	16,14	place	8 ^e .
— Joseph Le Gars, de Kerfeunteun,	—	15,43	—	15 ^e .
— Yves Niger, de Beuzec-Conq,	—	15,36	—	18 ^e .
— Jean Damian, de Quimper,	—	15,07	—	27 ^e .
— Alain Morvan, de Gourin,	—	15,05	—	28 ^e .

Toutes nos félicitations à ces derniers, qui donnent les plus beaux espoirs pour le résultat final de 1930.

D'autre part, nous apprenons avec plaisir que MM. Jean Guirriec et René Siquin viennent de terminer avec honneur leurs deux années de cours à l'Ecole Supérieure de Commerce, Université d'Angers. Nous leur faisons les meilleurs vœux pour l'avenir. Le succès leur sera d'autant plus facile, qu'ils n'auront plus qu'à mettre en pratique les hautes leçons dont ils ont eu l'avantage de bénéficier.

EXCURSIONS AGRICOLES

Nous avons soixante et quelques pages de comptes rendus des intéressantes excursions agricoles qui ont été faites cette année. Nous ne pouvons que mentionner ici les grands amis qui ont provoqué ou accepté volontiers la visite de nos futurs agriculteurs. Nous les remercions tous de tout cœur car tous ont été on ne peut plus empressés, aimables et généreux.

Le 22 Mars, MM. H. et P. Belbéoch, à Keranna, Pouldreuzic ;

Le 20 Avril, M. Moullec, la Croix Neuve, Guengat ;

Le 27 Avril, MM. Quéméré et Droal, à Keromen et Kerlaéron, Ergué-Armel ;

Le 3 Mai, Laiterie et fromagerie de Guengat, gérée par M. Friant ;

Le 10 Mai, M. Gouérou, Conseiller général, Kervelen, Briec-de-l'Odé. ;

Le 5 Juin, M. Manière, à Kervoygen ;

Le 28 Juin, M. Puech, Kermabeuzen, Penhars ;

Le 12 Juillet, M. Corré, à Kerrichard, Lanriec.

Nous faisons surtout hommage de toute notre gratitude à nos dévoués amis MM. Jacq et H. Belbéoch, ingénieurs agronomes qui ont fait à nos élèves des conférences aussi savantes qu'intéressantes et pratiques.

LE MOT DE LA FIN

Plusieurs membres du Comité et de l'Association ont témoigné le désir de voir notre *Bulletin* devenir trimestriel. L'idée plaît et fait vite son chemin. Les difficultés ne seraient pas invincibles si, de leur côté, tous les Anciens restaient en correspondance avec leur *Alma Mater*, et faisaient partager ainsi à toute la grande famille de l'Amicale les peines et les joies de leur existence : changements, promotions, mariages, naissances, décès...

C'est dit, n'est-ce pas ? Donc ce sera fait.

LES PARENTS ET LA VOCATION. — *C'est une lourde responsabilité, pour des parents chrétiens, que d'entraver une vocation ; c'en est une plus lourde peut-être de l'étouffer. Si l'enfant persévère, c'est Dieu que vous aurez combattu ; mais si l'enfant cède et abandonne sa voie, votre malheur est plus grand, car c'est Dieu que vous aurez vaincu.*

(MGR D'HULST.)



ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU LIKÈS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Sa Grandeur Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

MEMBRES HONORAIRES

C. F. Carolius, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier.

L'abbé Guirreec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.

L'abbé Rolland, recteur du Bourg-Blanc, ancien aumônier.

L'abbé Le Gall J., aumônier du Likès.

L'abbé Couchen P., —

Le Président de l'Amicale, Lorient.

— — Saint-Brieuc.

— — Saint-Marc.

— — Arradon.

— — Vannes.

— — Lambézellec.

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Le Berre Alain, négociant à Quimper.

Présidents honoraires : MM. Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odé.

— — le chanoine Cogneau, vicaire général, Evêché.

— — Gautier Joseph, directeur du Likès.

Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.

— — Salaün Jean, 64, quai de l'Odé.

Trésorier : M. Cabon Charles, rue Elie-Fréron, Quimper.

Trésorier-adjoint : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

Membres :

MM.

Le Bras Edouard, 9, boulevard de Kerguén.

Coadou Jean-Marie, Launay, maire de Plogonnec.

Chanoine Cornou, directeur du *Progrès du Finistère*.

Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.

Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.

Fily Alain (père), Kererven, Plogonnec.

De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.

Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.

Rolland Paul, entrepreneur, rue des Reguaires.

Le Roux Alain, Mélénez, Ergué-Gabéric.

Le Cerf Yves, industriel à Quimper.

Liste { des MEMBRES BIENFAITEURS (22 francs).
par Communes { et des MEMBRES ACTIFS (12 francs).

MM. Argol.

Blouët Louis (père), Fontaine-Blanche.
Blouët Louis (fils), —

Arzon (M.).

Caudal H., Port-Navalo,

Andierne.

Le Bars Yves, route du Cap.
Evenat Joseph, route du Cap.
Guidal Jean, entrepreneur, en ville.
Kersaudy Pierre, place de la Liberté.
Priol Ernest, rue Double.
Tanter Pierre, Grand'Rue.

Auray (M.).

M. l'Aumônier des Trappistines,
Sainte-Anne.
Cadudal Marcel, 9, place de la Vic-
toire.
Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel.
Granger Louis, commis d'inscription
maritime.

Avranches (M.).

Sanson Roger, 5, rue du Gué de l'E-
pine.

Bannalec.

Biger, notaire, en ville.
Le Gall René, en ville.
Abbé Guirrec, curé-doyen.
Pérez Guillaume, Kéranquellven.
Rodallec Henri, au Verger.
SINQUIN René (fils), (memb. bienf.).
Le Tallec Yves, à La Véronique.

Belz (M.).

Goumont (père), Moulin-des-Oies.
Goumont René, —
Goumont Joachim, —

Bénodet.

Jaouen Jean, propriétaire.
Le Louet, architecte.

Beuzec-Cap-Sizun.

Andro Yves, Lézelnegen.
Bescond Hervé, Kezananquen.
Pansart Thomas, Kerroulee.

Beuzec-Conq.

Le Crâne Louis, La Boissière.
Le Dez Yves, au Val.
Duvail Yves, Lamphily.
Flatrès. Kerargant.
Hervé Gustave, Coat-Conq.
Le Séac'h Henri, négociant.

Brasparts.

Baraër Corentin.
Baraër Yves, Kerlaguen.
Le Corre Yves, Ty-ar-Goazic.
Le Guillou François, Kerluavel.
Kerdévez Joseph, Kerandour.

Brest.

AMELINE Louis, 40, boulevard Gam-
betta, 59, rue Yves-Collet (M. B.).
Abbé Balbous, vicaire à Recouvrance.

MM. Brest (suite).

LE BOURHIS Guy, chef d'escadron
d'artillerie, 45, rue Louis-Pasteur,
(Membre bienfaiteur).

Capitaine Sébastien, officier d'admi-
nistration, Constructions Navales.
Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-
Macé.

Carion François, 120, rue Jean-Jaurès.
Le Coz François, I. T. H., 63, rue
Louis-Pasteur.

Férellec François, industriel, 46 bis,
rue du Château.

Le Feunteun Alain, horlogerie, 18,
rue Jean-Jaurès.

Le Feunteun Maurice, 18, rue Jean-
Jaurès.

Gauthier Emile, (R. C.), rue de Gasté.

Gloanez Charles, 27, rue de l'Eglise.

GUICHARD Eugène (Membre bienf.),
103, rue de Siam.

Kerbirou Eugène, 97, r. Jean-Jaurès.

Kerbirou Stanislas, —

Kerloc'h Joseph, 6, place La Tour
d'Auvergne.

Marion Auguste, 1, place du Bouguen.

PENN Louis (Membre bienfaiteur), 1,
rue Traverse.

PERODEAU Hippolyte (Membre bien-
faiteur), pharmacien-droguiste, rue
Jean-Macé.

Péron Joseph, commerçant, rue Louis-
Pasteur.

Le Roux Alain, 32, rue de Siam.

Le Tous, commis de marine, 39, rue
Puébla.

Youinou Jean-Louis, (P. T. T.), 22,
rue Amiral-Courbet.

Youénou Pierre, 16, rue Observatoire.

Mourrain Joseph, contrôleur des
P. T. T.

Briec-de-l'Odé.

Daoudal Alain, Parc-Hamon.

Feunteun Jean, au Vern.

Gestin René, Kerviel.

Gouéron Corentin, Kervelen.

Gouéron Hervé, Kervelen.

Maguer (père), Coat-Glas.

Maguer Michel, —

Maguer Yves, —

Mahé Jean, Kervouët.

Mérour Hervé, Menhir.

Mérour Jean-Marie, Vern-Braz.

Ollivier Guénolé, Bourg.

Trellu Pierre, Garnilis.

Caen (C.).

Pierre Quéinnec, 56, quai Vandœuvre.

Camaret.

Le Dé Arsène, mareyeur.

Carhaix.

Cougard Léon, rue Fontaine-Blanche.

Dubrez Auguste, rue Fontaine-Blanche.

Le Saout Charles, route de Brest.

Carnac (M.).

Le Sausse René, mécanicien.

MM. *Cast.*

Cornic Pierre, Kérickum.

Caudan (M.).

Yuhel Guy, Kervoter.

Yuhel Louis, —

Châteaulin.

Avan Yves, 7, quai de Nantes.

Blouët Yves, Prat-Guivareh.

LE DOARÉ Jean père, (Membre bienfaiteur), 10, rue Graveran.

LE DOARÉ Louis, Ty-Glas.

Garot André, 8, rue Graveran.

Garot Joseph, 8, rue Graveran.

Châteauneuf-du-Faou.

Daëron Yves, propriétaire, Ker-Arthur.

Piriou Mathieu, route de Quimper.

Riou Jean, Tirilly.

Cherbourg (M.).

Didailler Hervé, capitaine de corvette,

rue Joly, à Saint-Waast-la-Hougue.

LE GOT Alexis, premier maître-mécanicien, Défense fixe (Memb. bienf.).

Cléder.

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

Clohars-Fouesnant.

Le Bras Alain, boulanger au Drennec.

Hervé Jean, métairie, Bodinio.

Hervé Yves, —

Le Cloître-Pleyben.

Favennec Noël, commerçant, bourg.

Concarneau.

Le Breton André, usines Citroën.

Le Cloarec Albert, 2, rue Suffren.

Guédon Pierre, villa « Treiz-Guen ».

Guilbaud Jules, 12, rue Bayard.

Clohars-Carnoël.

Brangoulo Pierre, au Héder.

Coray.

Mévelec François, Lanneurien.

Courbevoie-Bécon (S.).

Nicol Jules, ingénieur E. S. E., 147, rue Armand-Sylvestre.

Damgan (M.).

Le Besque Jean, Pénérif.

Le Besque Yves, —

Dinard (I.-et-V.).

Ivon Ludovic, villa « Ondine ».

Dinéault.

Cornec Gabriel, Rosconec.

Cornec Jean, Trévoizec.

Douarnenez.

Bossennec Bernerd, 15, rue Duguay-Trouin.

Bossennec François, 15, rue Duguay-Trouin.

Cornec Pierre, 1, rue Amiral-Courbet.

Criou Edouard (père), quincaillerie,

rue Duguay-Trouin.

Criou Edouard (fils), quincaillerie,

rue Duguay-Trouin.

Douarnenez (suite).

MM.

Criou Yves, quincaillerie, rue Duguay-Trouin.

Féchant Alexis, mareyeur, rue Rou-doulec.

Féchant Francis, mareyeur, rue Rou-doulec.

Gautier Romain, hôtel du Commerce.

Hilliet Georges, 21, rue Rosmeur.

Kervarec Jean, 4, rue Amiral-Courbet.

Lagadec Gabriel, 25, rue Duguay-Trouin.

Marot Francis, mareyeur.

Mottier Henri, Crédit Nantais.

Urvoas Louis.

RAULT Henri (Membre bienfaiteur).

Edern.

Favennec Michel, Stang-Jean.

Elliant.

Guyader Yves, Rubicon.

Epinay-sur-Seine.

Le Guyader Eugène, 9, place Siegfried.

Erdéven (M.).

Le Dominant Jean, boulangerie au bourg.

Le Dominant Albert, au bourg.

Erqué-Armel.

LE BERRE Alain, président, industriel, près de la Gare (M. B.).

Cariou, avenue de la Gare.

Droal Corentin, Kerlaëron.

Feunteun Alain, Kervern.

Nédélec Jean, Bourdonnel.

Quéméré André, Kéromen.

Quéméré Joseph (père), Kéromen.

Quéméré Joseph (fils), Kéromen.

Le Ster François, Kervir.

Erqué-Gabéric.

Le Bilhan Pierre, Papeterie de l'Odet.

Le Gallès Paul, Papeterie de l'Odet.

Nédélec Jean-Marie, Lésargué.

Nédélec Louis, Saint-Joachim.

Riou René, Tréodet.

LE ROUX Alain, Mélénez (M. bienf.).

Tanguy, Quillihuec.

Esquibien.

Riou Jean-Michel, Custren.

Etel (M.).

Le Moing Léopold, au bourg.

Le Faouët (M.).

Savary Adrien, rue du Château.

La Forêt-Fouesnant.

Gléonce Yves, Prat-Land-Vras.

Le Faou.

Morvan Lucien, Arts et Métiers, Erquelinnes.

Fouesnant.

Le Guellec, Hôtel des Dunes, Beg-Meil.

PARQUER Alexandre, Hôtel de la Plage, Beg-Meil (Memb. bienf.).

Parquer (fils), hôtel de la Plage, Beg-Meil.

Quilfen Joseph, bourg.

MM. *Gouézec.*

Abbé Marzin, vicaire.
Le Roy Pierre, Quelven.

Goulien.

Dagorne Yves, Le Croissant.
Thalamot Jean, Bréhounet.

Gourin (M.).

Le Coz Jean, chez sa mère, Gare.
Cougard Paul, place Plantée.
Guillou Jean, Kerbiquet-Lann.
Poënot Pierre, électricien, bourg.
Le Masle Pierre, bijouterie.
Morvan Alain, Arts et Métiers, Erquel-
linnes.
Le Roux Antoine, Pont-ar-Len.

Gourlizon.

Le Bars François (fils), Penhiel.
Chatalic Louis.
Hémon François, Leurvoyen.
Hémon Jean-René, Leurvoyen.
Kéribin Jacques, Keryan.
Kéribin René, bourg.

Guengal.

Chuto Jean-Louis, Saint-Alaouarn.
Cornec Corentin, bourg.
Dhervé Hervé, Robarth.
Doaré Jean, Grande-Boissière.
Hémon Jean, mécanicien.
Fertil Jean-Louis, Rumerdy.
Lozac'hmeur Yves, Manoir.
Lozac'hmeur Alain, Maisonnnette 520.
Nihouarn Jean-Louis, Kerguerb.
Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.
Le Quéau René, Kerogan.
Hémon Guillaume, bourg (Mairie).

Ile de Guernesey (Vimiéra).

Grannec Guillaume (F. Côme de
Jésus).

Guélan.

Le Bras, Kermat.
Combote Yves, Kéribilly.

Guidel (M.).

Le Brun, directeur école chrétienne.
Coëffie Jérôme, Coat-Coff.
Coëffie Joseph, Kerméné.
Le Doussal Jean, Lemariel.
Guillerm Yves, Beg-Nénez.
Rivalain Luc, régisseur, bourg.

Le Guilvinec.

Le Nivès, ingénieur-mécanicien.
Pérodeau Joseph, receveur des Postes.

Guimiliau.

Mazé Joseph, entrepreneur.

Guiscriff.

Cadie Joseph, près la Gare.
Pichon Roger, Kerlaze.
Hascoat Louis, route de Saint-Mandé.
Le Goff Jean, Boudon-Banal.

Hennebont (M.).

Le Boudouil Joseph, Kergroix.
Ferrand, 5. place du Marché.
Le Fur, Lallumec.
Le Ruyet Joseph, 127, rue Neuve.
Thomas Maurice, industriel, près la
Gare.

MM. *Ile-Tudy.*

Adam Alphonse, mécanicien-chef.
Guinvarch Jean, bourg.

Issy-les-Moulineaux (S.).

QUISTREBERT Léon, Saint-Nicolas,
66, rue Renan (Membre bienfaiteur).

Le Juch.

Le Bihan Yves, Ménez-Merdy.
Le Bihan René, —
Le Bihan Hervé, —
Hascoët Mathurin, Moulin du Juch.
Kéribin Guillaume, Kériner.
Quiniou Jean, Kelarné.

Kerfeunteun.

Bargain François, capitaine, Marine
marchande, 6, bourg.
Le Bescond Jean, Mouillyouen.
Le Clech René (père), quincaillerie,
bourg.
Le Clech Hervé, quincaillerie, bourg.
Le Clech René (fils), —
Le Clech Yves, —
Le Cœur René, Penhoat.
Cornic Jean-René, Manoir des Salles.
Danion Jean-Marie, Messilien.
Danion, Stang-Vihan.
Dorval René, Tréqueffélec.
Dorval, Métairie-Neuve.
Doaré Joseph, Créach-Alan.
Fily Yves (fils), route de Brest.
LE GARS Pierre, vice-président, Ker-
névez (Membre bienfaiteur).
Le Gars Jean, Bécharles.
Le Gars Louis, Kernévez.
Grall (frères), constructeurs-mécani-
ciens, bourg.
JAOUEN Louis, menuiserie, bourg
(Membre bienfaiteur).
Jaouen Jean-Marie P. T. T., bourg.
Louboutin Hervé, Croix-des-Gardiens.
Lannuzel Yves, —
Lannuzel Roger, —
Louët Jean-Marie, restaurant, bourg.
Le Moënner Jean, Cycles, bourg.
Le Moënner Joseph, électricien, bourg.
Mazéas Hervé, Pontusket.
Philippot Joseph, Bolhoat.
Poulhazan Ch., Tréduzon.
Noach Jean-Louis, 40, bourg.

Kernével.

Le Beuzé Henri, commerçant, bourg.
Le Dérout Maurice, Kerlouan.
Guillou Jean-Marie, Toulhouarnec.
Ollivier Eugène, Quillihouarn.
Gouiffès Pierre, bourg.

Kéryado (M.).

Chalmé Louis, rue de Bretagne.
Pogam Jean, Kerbrevest.

Lamballe (C.-du-N.).

COGNEAU Henri, rue de Bouin (M.B.).

Lambézellec.

Gélébart Gilles, Lauréder.
Gélébart Joseph, —
Pellé Louis, boulangerie, Croix-Rouge.

MM. *Landerneau.*

Cariou Charles, Banque Bretonne.
Vicaire Denis, épicerie, 8, place du
Marché.

Lannion (C.-du-N.).

Guézennec Eugène, commerçant (Mem-
bienfaiteur).
LE HOUÉROU Albert, usine de For-
bach (Membre Bienfaiteur).

Landivisiau.

Inizan Joseph, place de l'Eglise.
Ollivier Eusèbe, Le Drennec.

Landrévarzec.

Bothorel Jean, Vengleu.
Le Corre, Rularon.
Croissant René, Brunguen.
Guyader Corentin, boulanger.
Guyader Yves, Salou.
Le Menn Yves, Guinigou.
Rolland Jean, Kergréis.

Landudal.

Feunteun Alain, Kernadoret.
Feunteun Corentin, Rupiquet.
Hamp Pierre, bourg.
Le Nay Yves, secrétaire de mairie.

Landudec.

Ansquer Georges, Penfrat.
Ansquer Guillaume, Penfrat.
Gentrie Louis, maire, Kergréis.
Gentrie Louis (fils), Kergréis.
Nicolas Jean, Kerdaniel.

Lanriec.

Corré Joseph (père), Kerrichard.
Corré Louis, —
Corré Yves, —
Le Déréat Marc, Moulin de Mer.
Guillou Joseph, Kérambas.
Loussouarn Jérôme, mécanicien.
Rochedreux Louis, 33, rue Mauduit-
Duplessis.
Rochedreux Francis, 33, rue Mauduit-
Duplessis.
Guillou Alexandre, 15, rue Mauduit-
Duplessis.

Laz.

Stervinou Jean, bourg.

Lesneven.

Abbé Lozac'hmeur, professeur au col-
lège.
Bréneol, bijoutier.
Cardaliaguet Antoine, quincaillerie.
GUÉGUEN Jean, quincaillerie (M B.).
Heurtault Albert, pharmacien.

Locmariaquer (M.).

Gestalin Joseph, ostréiculteur, Pointe-
et-Ville (Membre bienfaiteur).

Locronan.

Chipon Alain, au bourg.
Nicolas Jean, place de l'Eglise.
Coadou Guillaume, mécanicien, bourg.
Guéven Stanislas, bourg.
Hémon Guillaume, adjoint-maire.

Loctudy.

Le Gall Alexis, mareyeur.
Guirriec Jean, Le Suler.

MM. *Locoal-Mendon.*

Humphry Marcel, Branhoc.

Logonna-Quimerch.

Caër Yves, Kermorvant.

Lopérec.

Rolland Yves (père), Cosquer.
Rolland Yves (fils), —

Leuhan.

Le Roux François, Kérivoas.
Le Roux René, —

Lorient.

Boscher, R. P. Corentin, capucin.
Beaumont Joseph, rue Dupleix.
Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guyesse.
Le Bras Vincent, 1, rue Vauban.
Chupin Edmond, 10, avenue de Mer-
ville.
Fournier Le Ray Jacques, 45, rue du
Monstoir.
Gadon E., 15, place Alsace-Lorraine.
Guillevin Henri, boucherie, place St-
Louis.
Jéhanno André, 18, rue du Morbihan.
Masson Louis, capitaine de corvette,
4, rue de l'Hôpital.
Mezet Victor, cours Carnel.
Nicaise Robert, 10, rue Capitaine-
Lefort.
Raude Pierre, 27, rue Michel-Bouquet.
Le Roy Georges, 12, impasse Saint-
Christophe.
Ruault Victor, 25, rue Michel-Bou-
quet.
Thomas René, professeur, 1, rue Vau-
ban.
Quauden Joachim, capitaine de cor-
vette, 11, rue du 62^e.
Le Senn Joseph, officier-mécanicien en
retraite, 15, rue de la Comédie.

Mahalon.

Le Bihan François, Lanfiaeac.
Le Brusq Corentin, Tybiriou.
Moalie Corentin, Kerlaouénan.

Marseille (B.-du-R.).

Cabon Louis, ingénieur, 12, rue Tra-
verse de la Madrague.

Meilars.

Kérivel Jean (père), Kervénargant.
Kérivel Jean (fils), —
Le Moal René, Guerveur.

Melguen.

Bourbigot Jean, Kerrouzie.
Horellou Albert, Coat-Canton.
Goaër Pierre, Keralen.
Gourlay Jean, Bourgneuf.
Lancien Jean (père), Penhoat-Cadol.
Lancien Jean (fils), —
Naour Jérôme, bourg.
Talgorn François, Kerlijour.

Mellac.

Le Goc Mathurin, Kervaziou.
Ravallee Louis, Kerdouric.

MM. *Milizac.*

Le Gall Thénénan, bourg.
Nédélec François, commerçant, ad-
joint-maire.

Metz.

Masson Emmanuel, contrôleur des
P. T. T., 27, chemin des Francs.

Moëlan.

Guilcher Louis, chez Mme Haslé,
bourg.
Guillou Corentin, boucherie.
Haslé Francis, bourg.
Orvoën Pierre, boucherie.

Morlaix.

GUIOMAR Eugène, architecte, 25,
place Cornic (Membre bienfaiteur).
Le Nay Louis, 3, rue Courte.
Souëtre Jean, rampe Saint-Nicolas.

Nantes.

Le Berre Jean-Marie, 4, rue Duchaf-
faut.
Guillonët Marcel, ingénieur A. et M.,
28, rue Casimir-Périer (M. B.).
Flatrès, 3, rue du Calvaire.

Quessant.

Quinquis, greffier de paix.

Paimpol (C.-du-N.).

Canivet Joseph, ingénieur-architecte,
E. T. P.
Ollivier Pierre, professeur, école libre.

Pagny-sur-Moselle (M.).

Kériel Victor, directeur usine, Com-
pagnie Lorraine des Lampes électri-
ques.

Paris (S.).

Allanic Louis, 5, rue Affre (18^e).
R. P. Cabon, secrétaire général des
Rév. Pères du Saint-Esprit, 30, rue
Lhomond.
Girordeau A, fabricant d'objets de luxe,
20, rue Vignon.
Surzur Frédéric, avocat à la Cour.
Vincent André, 35, avenue Wagram.
Le Minor, 9, place Paul-Albert, (18^e).

Penhars.

Cariou Jean, Kosoquer.
Cariou Michel, —
Conan François, Prat-en-Roux.
Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.
Le Corre, Kervalguen.
Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn,
(Membre bienfaiteur).
Dhervé Jean, Quillihouarn.
Feunteun, Kergestin.
Guézeunec René, Le Moustoir.
Hélias Pierre, Kereyen.
Léty Jean, Prairies de Kernisy.
Puech Alphonse, Kermabeuzen.
Puech Alphonse, (fils), —
Puech Jean —
Salaün Jean-Louis, Moulin Toulgoat.

Peumerit.

Le Borgne Alexis, Kemscao.
Le Borgne Hervé, bourg.
L'Helgouach Pierre, Lespurit-Coat.

Perros-Guirrec (C.-du-N.).

MM.

Le Gall Jaouen, commerçant, près la
Gare.

Plabennec.

Caik-ar-Gall, conseiller d'arrondisse-
ment.

Pleuven.

Rivière Charles (père), Kerguilavant.
Rivière Jean, —

Pleyben.

Cochennec Yves, boucherie.
Le Gall Michel, Grand'Place.
Grannec Gilles.
Mathurin Yves, Lannélec.
Abbé Tanneau, vicaire.
Tersiguel François, près la Gare

Ploaré

Caradec François, Kervuillerm
Caradec Henri, Kerdaëc.
Caradec Joseph (fils), Kerdaëc.
Doaré Pierre, Kéroustillec.
Doaré Jules, —
Kervarec Hervé.
Kervarec Hervé.
Kervoalen Jean (fils), Kerstrat.
Larhantec Pierre, Costaner.
Quiniou (père), Lesperbé.
Quiniou Jean (fils), Lesperbé.

Plâmeur (M.).

Le Chaton François Kervenane.
Couëdel Gildas (père), château du Ter.
Couëdel Gildas (fils), —
Esvan Joseph, Kervénane.
Moreau Jean, Mir en Kersappes.
Pennec Eugène, rue de la Poste.
Richard Louis, Sainte-Anne.
Quinquis Hervé, professeur école libre.
Ropars Jean, Vieux-Moulin.

Ploëven (M.).

Boussard Thomas, Kergonan.

Ploërmel (M.).

PrévotEAU Charles, bijoutier.

Plogonnec.

Cariou Jean, Kerguiniou.
Cariou Jean-René, —
COADOU Jean-Marie, Launay (Mem-
bre bienfaiteur).
Cosmao Jean-Louis, Kernévez.
Bourhis Pierre, Prat-Youen.
Fily Alain (père), Kérvren.
Fily Alain (fils), Kérvren.
Le Floc'h, Kérustans.
Le Floc'h René (père), commerçant
au bourg.
Le Floc'h Jean (fils), bourg.
Garrec Hervé.
Le Grand Henri (fils), Lézoudouaré.
Le Grand Vincent, —
Henry Jean, Kerdily.
Kéroullas Toussaint, Kervouac'h.
Ligen François, Kérufé.
Ligen Jean-René, Kérufé.
Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.
Seznec Jean-Louis, Creach-Crichen.

Plogastel-Saint-Germain.

MM.

Gouret René, bourg.

Plomelin.

Bescond Jean-Pierre, Kerguellé.

Plomodiern.

Brélivet Jean, Mairie.

BRIAND Corentin, commerçant, bourg
(Membre bienfaiteur).

Hénaff Jean, Lagadven.

Hénaff Pierre (fils), Lagadven.

Poudoulec Jean, forgeron, bourg.

Plonéis.

Cornec Jean, Kerdrein.

CORNEC Guillaume, maire (Membre
bienfaiteur).

Le Du Pierre, Kergoat.

Moënnier Claude, Kerlaëron.

Pernès René, Menez-Bras.

Pernez Jean-Marie, commerçant, au
bourg.

Letty Jean-Marie, Léty.

Pernez Jean-Marie (fils), au bourg.

Plonéour-Lanvern.

Calvez Auguste, Lescoulouarn.

Calvez Louis, Lescoulouarn.

Daniel Joseph, bourg.

Daniel René (père), vins, bourg.

Daniel René (fils), vins, bourg.

Plonévez-du-Faou.

Le Baut René, vins, bourg.

Gaounac'h Charles, étudiant à Angers.

Plonévez-Porzay.

Brélivet Hervé, Kergonnec.

Bidan Nicolas, Kerdalaë (Mem. bienf.).

Kernaléguen Alexis, Cosquer.

Kernaléguen Joseph, Kerjos.

Kernaléguen Stanislas, boucherie.

Plouay.

Naizin Louis, propriétaire au Paoü.

Naizin Joseph, au Paoü.

Philippe Georges, rue du Faouët.

Ploudalmézeau.

Grannec Gilles, professeur, école libre.

Jacob François-Marie, expert, bourg.

Ploudaniel.

Le Gall Auguste, Lanniguer.

Plongastel-Daoulas.

Le Gall Adrien, Kernisy.

Gélébart Henri, chez sa mère, com-
merçante, au bourg.

Kervella Louis, Tinduff.

Thomas Mathurin, maire.

Plouhinec.

Gentric Jean, Menglenot.

Ladan Germain, Kérouer.

Mourrain Alain, Kervoazec.

Mourrain Emile, Kervoazec.

Rogel Alain, bourg.

Rogel Guillaume, bourg.

Plouyé.

Abbé Boussard, recteur.

MM. *Plozévet.*

Bolzer Christophe, Kervengar.

Le Goff Yves, Kerfurunic.

Le Gouill Jean, Trébrévan.

Guéguen Pierre, Kervinou.

Kéravec Henri, Arts et Métiers, Er-
quelines.

Plouguerneau.

Pervez François, école libre.

Plovan.

Guéguen Georges, Arts et Métiers, Er-
quelines.

Pluguffan.

Cariou Pierre, Kerhascoët.

Cornec Guillaume, Grande-Boissière.

Cornec René, —

Brélivet Pierre, Scaerneck.

Guével Guénolé, Kerloëguen.

Nicot Alain, Kergreïs.

Plouzennec Yves, Kergonian.

Pluvigner (M.).

Le Bihan, rue Keriulet.

Pont-l'Abbé.

Bargain Ignace, capitaine au cabotage.

Abbé Le Borgne, curé-doyen.

Cariou André, négociant, rue Ernest-
Renan.

Criou Henri (père), quincaillerie.

Criou Henri, (fils), —

Le Floch Jean, 23, rue Voltaire.

Loison Yves, gare Pont-l'Abbé-Ville.

Diquélou Louis, clerc de notaire.

MARÉCHAL Jacques (père), vins, place
Gambetta (Membre bienfaiteur).

Maréchal Jacques (fils), vins, place
Gambetta.

STÉPHANT Guillaume, clerc de no-
taire (Membre bienfaiteur).

Toulemont Joseph, Kerlouarn.

Volant Louis, vins et spiritueux.

Pont-Aven.

Le Bloch Yves, rue du Quai.

Cannévet Henri, rue Vieille du Quai.

Glouanec Georges, boucherie.

Docteur Le Louët, maire.

Satre Joseph, horloger.

Pont-Croix.

Ansquer Jean, boulangerie.

Donnat Louis, collège Saint-Vincent.

Pont-Scorff (M.).

Guyomar, notaire, maire.

Pouldergat.

LE BRUN Guillaume, maire, Couëdic
(Membre bienfaiteur).

Le Brusq Guillaume, Kerlaouëret.

Le Brusq Jean, Cornhoat.

Le Brusq Guillaume (fils), Kerlaouëret.

Kervarec Jean, Trémibit.

Kervarec Vincent, Trémibit.

Le Moal H., secrétaire de mairie.

Pouldreuzic.

Caradec Pierre.

Guichaoua Jean-M^{re}, industriel, bourg

HÉNAFF Jean, industriel, conseiller
général (Membre bienfaiteur).

MM. Pornic (L.-I.).

Couëffec Paul, 2, rue des Halles.

Poullan.

Kérivel Alain (père), Kerguirrien.

Kérivel Alain (fils), —

Kérivel Hervé (père), bourg.

Kérivel Hervé (fils), —

Laouénan Gabriel, Kerfiniden.

Olier Jean, Kérinée.

Poullaouen.

Lostanlen François, Goasvernou.

Saliou Jean, Penfeunteun.

Saliou Pierre, Penfeunteun.

Querrien.

Gallo Arthur, commerçant au bourg.

Fléchér Jean-Marie, Catelouarn.

Baré René.

Huon François, Quillior.

Nadan Sébastien, Roscreis.

Abbé Pérès, vicaire.

Questembert (M.).

Degré Thomas.

Férec Denis, maisonnette 409, Lézadan.

Quéven (M.).

Even Marcel, Kergolan.

Even Pierre, —

Le Gall Vincent, Saint-Amand.

Le Gall Vincent (fils), Saint-Amand.

Roperh Auguste, Kérousse.

Roperh Julien, —

Tamie, Maner Rivalain.

Quéménében.

Le Page Pierre, Kerligonan.

Quiberon.

Buhé Pierre, comptable.

Laurent Stanislas, Arts et Métiers, Erquelinnes.

Miroux Charles, gérant usine, Amiens.

Le Visage Joseph, villa « Araok ».

Quimerch.

Le Guillou Nicolas, Taillou.

Quimper.

Alix Simon, 65, rue de Douarnenez.

Allain Joseph, électricien, rue Kéréon.

Autrou Arthur, 14, rue du Couédic.

Abbé Balbous, professeur, école Saint-Yves.

Bargain Jules, imprimerie, 1, rue Astor.

Barré Pierre, 18, rue Elie-Féron.

Barré Robert, 39, rue Saint-Mathieu.

Bertholom Pierre, 10, rue Sainte-Thérèse.

Le Bec Charles, 5, rue de la Providence.

Bédéric Charles, 29, rue du Palais.

Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-Rouge.

Le Bigon Yves, 38, rue Saint-Mathieu.

Bizien Georges, 1, rue Saint-Nicolas.

Le Blévec, 6, rue Royale.

LE BLÉVEC Marcel, 6, rue Royale (Membre bienfaiteur).

Bodolec Charles, 18, rue Neuve.

MM. Quimper (suite).

BOLLORÉ Eugène, P. H., 34, quai de l'Odet (Membre bienfaiteur).

LE BRAS Edouard, 9, boulevard Kerguénen (Membre bienfaiteur).

Bourveau Joseph, Champ-de-Foire, 10.

CABON Charles, négociant, rue Elie-Féron (Membre bienfaiteur).

CARICHON Paul, 6, rue du Parc (Membre bienfaiteur).

CATTO, entrepreneur, impasse de l'Odet (Membre bienfaiteur).

Le Cam René (fils), 14, rue des Gentilshommes.

CHATALIC Hervé, boucherie, 5, rue Saint-Mathieu (Memb. bienf.).

Chatalic Louis, rue Saint-Mathieu.

Le Coq Pierre, 39, avenue de la Gare.

Cornic, vétérinaire, place du Champ-de-Foire.

Chanoine COGNEAU, vicaire général (Membre bienfaiteur).

Chanoine CORNOU, 3, place Saint-Mathieu (Membre bienfaiteur).

Chanoine LE COZ, 6, rue Verdelet (Membre bienfaiteur).

Craff Robert, chemin du Halage.

Craff Pierre, —

LE CORRE Jean-Marie, 35, rue de Brest (Membre bienfaiteur).

Cuzon E., coiffeur, rue Chapeau-Rouge.

Daoudal (sellier), avenue de la Gare.

Daoudal Joseph, 4, rue Saint-Marc.

Daoudal Yves, —

David Charles, Saint-Julien.

DIEUCHO, lieutenant au 118^e R. I. (Membre bienfaiteur).

Esun, fondeur-mécanicien.

Feunteun Jean-René (père), rue Saint-François.

Feunteun Jean, rue Saint-François.

Feunteun Henri, rue Saint-François.

Feunteun René, 2, impasse de l'Odet.

Friant Yves, 5, rue de la Mairie.

Le Floch René, 36, rue Le Déan.

Galés Charles, chem. de l'Hippodrome.

Gloaguen Joseph, 3, rue de l'Argonne.

GOUIFFÈS, 4, avenue de la Gare (Membre bienfaiteur).

Le Guellec Laurent, professeur au Likès, S. N.

Le Goyat Lucien, rue de l'Hospice.

Goyat Pierre, place de Brest.

GRALL Louis, Nouveautés, 2, rue du Frou (Membre bienfaiteur).

Le Grand Etienne, Photo, rue René-Madec.

Guichaoua Yves, 5, rue de la Providence.

Henriot Jules, manufacturier.

Henriot Joseph, 72, quai de l'Odet.

Henriot Robert, 2, rue Astor.

HEURTÉ Victor, capitaine au long cours, 16, rue René-Madec (Membre bienfaiteur).

JADÉ Jean, député, 5, rue Vis (Membre bienfaiteur).

DE KERANGAL Charles, avocat, rue du Palais (Membre bienfaiteur).

Kergoat Henri, 1, rue des Halles.

MM. Quimper (suite).

Kéraën Louis, 8, quai du Stéir.
 Lannuzel Alain, 3, rue Le Déan.
 Lecerf André, place Terre-au-Duc.
 Lecerf Yves, —
 Liot, hôtel de France.
 Chanoine Le Louët, supérieur, école Saint-Yves.
 Le Louët Paul, architecte, 8, rue du Froul.
 Jézéquel Alain (père), 17, rue des Hospices.
 Jézéquel (fils), 17, rue des Hospices.
 Marchalot Jean, négociant, r. Kéréon.
 Marchalot, Pont-Médard.
 Mariel Yves, 26, rue de Brest.
 Marzin Corentin, 1, avenue de la Gare.
 MAUDUIT Gustave, 6, rue Verdelet (Membre bienfaiteur).
 MANACH Jean, 14, rue du Froul (Membre bienfaiteur).
 Manach Yves, électricien, rue Kerfeunteun.
 Manach François, sous-chef de bureau, chemins de fer, 11, rue Emile Poff, à Rabat (Maroc).
 MÉRASSE Henri, directeur Société Générale (Membre bienfaiteur).
 Meingan Joseph, cimetière Saint-Marc.
 Le Men Corentin, 39, rue de Brest.
 Morvan Guillaume, 40, rue de Douarnenez.
 Morvézen Yves, chef de service, banque Royer.
 Le Naour Georges, 78, quai de l'Odét.
 Péron Joseph, carrossier, rue Vis.
 Pérodeau Frédéric, quai de l'Odét.
 PÉRODEAU Hippolyte, quai de l'Odét (Membre bienfaiteur).
 Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.
 Pennanéach Francis, 20 route de Rosporden.
 PIRIOU E., ancien bijoutier, -19, rue du Chapeau-Rouge (Membre bienfaiteur).
 Plouzeune Yves, place La Tour-d'Auvergne.
 Pouliquen Joseph (F. Donatien - Joseph), 2, rue de Kerfeunteun.
 Le Reste Louis, hôtel de la Paix.
 Le Reste Pierre, —
 Restoux Joseph (fils), rue Bourg-les-Bourgs.
 Riou H., peintre 6 bis, rue de Douarnenez.
 ROLLAND Paul, entrepreneur, 5, rue du Froul (Membre bienfaiteur).
 Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.
 Le Roy V., ingénieur I.C.A.M., place du Champ-de-Foire.
 Savigny, venelle du Gaz.
 SALAUN Jean, 64, quai de l'Odét (Membre bienfaiteur).
 Scouarnec Georges, 8, rue des Halles.
 Sévère Louis, 15, rue Sainte-Thérèse.
 Stagnol, clerc de notaire, rue Julien-Goïc.
 Tanguy, rue Ker-Ys, villa Jane.
 Toulgoat François, 13, rue des Boucheries (Membre bienfaiteur).

MM. Quimper (suite).

Toulhoat Joseph, rue de Kerfeunteun.
 TRÉHONY, industriel, avenue de la Gare (Membre bienfaiteur).
 Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Froul.
 Treussier Guillaume, boulangerie, rue du Froul.
 Vigouroux Corentin, 78, quai de l'Odét.

Quimperlé.

Audren J., négociant, rue du Cimetière.
 LE BERRE Léon, imprimerie (Membre bienfaiteur).
 Brient Joseph, 5, rue de Clohars.
 Caill, Kermoulin.
 Cariou Jean, employé de gare à Basse (Indre).
 GÉNOT Auguste, commerçant, rue des Ecoles (Membre bienfaiteur).
 Guillou François.
 Lancien Jean, boucherie, Halles.
 Pothier Charles, La Plaine.

Riec-sur-Bélon.

Le Beuze Eugène, Kerenquere'h.
 Bourc'his Pierre, tissus, bourg.
 Boulic René.
 Gestalen Jean, Penquelen.
 THAERON Joseph, Gorriguer (M. B.).

La Roche-Bernard (M.).

Boëffard Paul, ébéniste.
 Bohéas René, dans sa famille.
 Dérien Marcel, en ville.

La Rochelle (Ch.-I.).

Souin Théophile, 2, rue Chaudrie.

Roscoff.

BALANANT Victor, ancien député (Membre bienfaiteur).

Riantec.

Germain Guy, bourg.

Rosporden.

Bertholom Jean, Kerriou.
 Bertholom Yves, —
 Fer Joseph, 31, rue Hippolyte Le Bas.
 Le Gall Louis, charcuterie.
 Laurent Albert, près des Halles.
 Le Meur Jean-Louis, avenue de la Gare.

Rouen (S.-I.).

CRIOU René, négociant, 16, rue Thouret (Membre bienfaiteur).

SaintBrieuc (C.-du-N.).

ROYER Charles, 10, boulevard Gambetta (Membre bienfaiteur).

Saint-Coulitz.

Blouët Marcel, Pennahoat.
 Le Quéau François, Pennarun.

MM. *Saint-Evarzec.*

Droal Jean, Kériscoac'h.
Le Goff Yves, bourg.
Guéguen Jean (père), Kerguent.
Guéguen Jean (fils), —
De Kéroullas, professeur, école libre.
Riou Jean-Louis, Mougiron.
Le Toré'h, directeur, école libre.

Saint-Malo (I.-et-V.).

L'Helgoualc'h Jean, école, rue Toulouse. 20.

Saint-Pierre-Quiberon.

Rio Pascal (père), Kervihan.
Rio André, —
Rio Marcel, —

Saint-Pierre-Quilbignon.

Bossard Paul, 45, rue de la Mairie.
Quénéa Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.
Vincent René, 72, rue de la Mairie.

Saint-Pol-de-Léon.

Le Bigot Jean, 33, rue des Minimes.
Créac'h Alain, Kerhoan.
Créac'h Joseph, —
Gestin Francis, Kernévez.
Kerbiriou Pierre, expéditeur.
Kéramoal François, Créac'h-Quézon.

Saint-Renan.

Mailloux Jean.

Saint-Ségal.

Guillerm Gabriel.
Moal Yves, Kergaër.
Le Nest Yves, Kergadalen.

Saint-Thégonnec.

Abhervé Louis, Penfo.
Abhervé Joseph, —

Saint-Thurien.

Pustoch Jean, Kerfraval.

Saint-Yvi.

Guéguen Yves, Hilbas.
Guillou Jean-Marie, Kérangolven.
Lahuec Yves, Le Créach.

Sainte-Hélène, par Landévant (M.).

Danigo Philippe, Kercadie.

Saint-Etienne (Loire).

Lamy Jean, 2, rue Auguste-Thierry.

MM. *Scaër.*

Le Bihan Louis, Kerlouï.
Boulis François, Kergoaler.
Bourhis Pierre, Kermerieu.
Derrien Louis, bourg.
Le Gall Louis, Penvaquer.
Guéguen Jean Kernabat.
Jaffré Félix, boucherie.
Olivier Alexis, Quériquel.
Pérès Jean, Kervennou.
Quintin Hervé (père), papeterie de Cascadec.
Quintin Hervé (fils), papeterie de Cascadec.
Yaouanck Henri, boulangerie.

Sizun.

Rannou Yves, Kerlodézan.
Le Sanquer Joseph, Moulin-Neuf.

Strasbourg (B.-R.).

GÉNOT Michel, 3, rue de Louvain
(Membre bienfaiteur).

Toulon (Var).

Le Fé Louis, école sous-officiers mécaniciens.
Riou Yves, lieutenant de vaisseau, à bord du Metz.

Tourc'h.

Le Guern Pierre, bourg.
Lancien Pierre, bourg.
Quéré Henri, Kervaziou.

Tréboul.

Gonidec Hervé, Trézulien.
Joncour Yves, boulangerie.
Joncour Louis, —
Tanguy Joseph, entrepreneur.

Trégunc.

Le Beux Corentin, bourg.
Colin Eugène, Landvintin.
Dagorn Yves, Kerango.
Ollivier Jean-Marie, Le Treff.
Talgorn Joseph, Kernaour.

Le Tréhou.

Fichou Louis, Penquer.

Tréméoc.

Guéguen Yves, bourg d'en haut.

Le Trévoux.

Yaouang François, Ker-Corentin.

Vannes (M.).

Loréal Charles, Poignan.
MENAIS Jean, négociant, 19, place des Lices (Membre bienfaiteur).
Mourrain Alain, école libre.
Martin, postier, rue Nouvelle.